

NDLR

Le ministre fédéral allemand de la Coopération économique, Dr Gerd Müller, à la tête d'une importante délégation effectuée depuis hier, au Togo, une visite officielle de travail. Après le cérémonial d'accueil, Dr Gerd Müller et sa délégation ont eu une séance de travail avec le ministre Robert Dussey des Affaires étrangères de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur et ses collaborateurs ; rencontre qui a été sanctionnée par un point de presse. Dr Müller s'est ensuite rendu à l'Institut National d'Hygiène (INH) où il a remis un important lot de respirateurs et accessoires aux hôpitaux du Togo, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Nous y reviendrons.

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 11058

Lundi 14 Juin 2021

200 francs

NOMME RECEMMENT A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

M. ABDOULAYE DIOP A ETE REÇU VENDREDI PAR LE CHEF DE L'ETAT POUR RECEVOIR SES ORIENTATIONS



Lire page ... 3

Tête-à-tête Faure Gnassingbé - Abdoulaye Diop.

AUGMENTATION DES PRIX A LA POMPE DES PRODUITS PETROLIERS

Le gouvernement donne les mobiles

Les ministres Akodah Ayéwouadan de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Kodjo Adédzé du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale et Affoh Atcha-Dédji des Transports routiers, aériens et ferroviaires ont animé vendredi, un point de presse au cabinet du ministère de la Communication. Ils ont, à l'occasion, expliqué les raisons qui ont sous-tendu la réévaluation des prix des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire togolais, à partir du 11 juin 2021. Une réévaluation liée, selon eux, à l'évolution du cours du dollar et du baril de pétrole.

(Suite P.3)

COVID-19 / SITUATION AU TOGO AU 12 JUIN 2021

13 620 cas confirmés (23 nouveaux)

13 301 personnes guéries (07 nouvelles)

193 cas actifs

126 décès (0 nouveau)

Lire page ... 3

RENFORCEMENT DE L'EDUCATION SANITAIRE A LA BASE ET DU SYSTEME DE SANTE

Le ministère de la Santé et l'ambassade des USA signent un accord de partenariat

Lire page ... 5

ACCOMPAGNEMENT DES PME/PMI ET PROMOTION DE L'ECONOMIE NATIONALE

African Guarantee Fund West Africa S. A. ouvre ses portes à Lomé

Lire page ... 4

SPORTS

CYCLISME / ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ELECTIVE

Kpodo Koffi nouveau président de la FTC

Lire page ... 28

SANTE










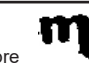


JOURNEE MONDIALE DU DON DE SANG 2021

La CNTS sensibilise l'opinion à la nécessité du don de sang

Lire page ... 13

HOROSCOPE DU JOUR

Il semblerait que ce soit le bon moment pour concrétiser vos idées. S'il y a quelque temps vous avez répondu à une offre d'emploi on vous recontacte à ce sujet. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, vous signez un contrat.
ANNIVERSAIRES : C'est une journée de caprices ou de créativité selon ce que vous déciderez d'en faire.
NAISSANCES : Les natifs de ce jour auront une affinité particulière pour la défense de la cause humaine.

BELIER 21 mars – 20 avril  Profession : Vous reprenez confiance en votre travail. Affection : Vous êtes irrésistible et ne vous privez pas d'exercer votre pouvoir de séduction avec succès ! Santé : Pour passer et finir cette semaine en beauté et en forme, à vos intuitions qui ne vous ne tromperont pas.	GEMEAUX 22 mai – 21 juin  Profession : C'est une période très favorable, vos projets et vos initiatives sont couronnés de succès, pour votre plus grand bonheur l'argent coule presque à flot. Affection : Vous ouvrez votre cœur à de nouvelles personnes, à d'autres cultures. Santé : Des contrats ou des accords en vue !	LION 23 juillet – 22 août  Profession : Relevez vos manches et mettez-vous à l'ouvrage ! Affection : Votre humeur amoureuse s'en ressent. Santé : Comment concilier les demandes légitimes de votre corps ?	BALANCE 23 septembre – 22 octobre  Profession : Vous pensez même à effectuer un petit placement en espérant que très prochainement il vous rappellera. Affection : Il est hors de question de faire s'éteindre la petite flamme, vous décidez de pimenter vos relations. Santé : Si vous craignez de ne pas pouvoir remplir toutes vos obligations, parlez-en ouvertement à qui de droit au lieu de déclencher des conflits à la moindre polémique.	SAGITTAIRE 23 novembre – 21 décembre  Profession : Vous êtes inspiré et vous déployez vos talents pour vous faire positivement remarquer. Affection : On aime vous voir dans cet état d'esprit, rien ne vous résiste. Santé : Vous êtes dans de très bonnes dispositions.	VERSEAU 21 janvier – 19 février  Profession : Vous avez largement la possibilité de profiter d'un compte en banque bien fourni. Affection : C'est un bon moment pour vous lancer à deux dans un projet, changer de voie ou déployer vos ailes et accéder à une relation épanouissante. Santé : Le sexe parfois même plus efficace que le sport.
TAUREAU 21 avril – 21 mai  Profession : Que ce soit à la sueur de votre front ou bien grâce à un placement financier juteux, l'argent afflue, vous gagnez en stabilité ! Affection : Vous différenciez cependant très bien vos fantasmes de la réalité. Santé : Vous aurez cependant besoin de toute votre intuition.	CANCER 22 juin – 22 juillet  Profession : Portez de l'intérêt à votre chef. Montrez-vous convivial et optimiste. Affection : Les duos n'auront de cesse de partager et d'aiguiser leur passion en une sensualité torride qui pimenter leurs jours et leurs nuits ! Santé : Vous êtes tellement énergique que vous entraînez vos proches dans votre optimisme.	VIERGE 23 août – 22 septembre  Profession : Toutefois, dès que ce sera nécessaire, sortez de votre réserve et exprimer vos ressentis. Affection : Vous cherchez à évoluer le mieux possible dans vos amours. Santé : Mesurez sagement vos efforts et favorisez ce qui vous enchante au détriment de ce qui vous exaspère.	SCORPION 23 octobre – 22 novembre  Profession : Une belle stabilité financière vous permet de faire des projets, voyages ou autres, Profitez de cette aubaine. Affection : En couple, vous profitez de la conjoncture lumineuse pour oublier les remous familiaux. Santé : Pas de source de stress.	CAPRICORNE 22 décembre – 20 janvier  Profession : Vous contrôlez très efficacement la gestion et la qualité, votre temps de travail, vous optimisez, vous innovez, vous développez, vous n'arrêtez pas ! Affection : Vous profitez de bon cœur d'excellentes dispositions pour améliorer votre couple. Santé : Vous réussissez à vous détendre.	POISSONS 20 février – 20 mars  Profession : Vous pouvez tout obtenir si vous le souhaitez, on vous écoute parce qu'on vous considère, à votre juste valeur, à votre juste place. Affection : Si vous avez boudé votre partenaire ou conjoint, tout est bien terminé. Santé : Vous recevez le fruit de vos efforts passés.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 8083

1 2 3 4 5 6 7

A C A L L A I N 89

B X I S T E C E N E 1011

C R O T E P Y N I C H E

Score à atteindre Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Presse.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

LES MOTS CAMOUFLÉS

Par D. KANKPE

5839

SOLUTION N° 8082

A - ALLIAGE

B - FINANCIER

C - RECOUVABLE

ENIGME « Procédé Médical »

ABATTAGE - AIGLE - ALIBI - APHONE - ASIE - ATHEE - AVOIR - BRAS - EMPOISONNE - EVENT - EVIAN - EVIER - GHANA - INEPROUVE - LITANIE - MISERE - PATIN - PERTE - RABAT - RAOUT - REIN - TEMOIN - TETEE - THERAPEUTIQUE - TYPIQUE - VERDIR.

Solution N° 5838 : PORTUGUAIS

PROBLEME N° 7665

Gais	Touchées	Instrument
A le	Boss	Raconterais
Remplace les parents	Possède Note	Condiment
	Animateurs Pays d'Asie	
	Bruit de tambour	
	Messieurs	
Pascal	Criblées Mois Préposition	
	Pronom Arme	
		Ecluses

SOLUTION N° 7664

C O T N

R E P O R T E

A U T R E F

M I E N A

P I C T I R

O R I G I N E

N E E E P

N N O M M E

E N I E E S

S U E E S E

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 1341

HORIZONTALEMENT

- Cousine du crapaud.
- Mesurés à l'aune. Que dalle.
- Ne vont pas en ligne droite.
- Un bout d'osier. A moitié Tintin. Ari dans le mauvais sens.
- Lichens fruticuleux. Ancienne moitié de l'Allemagne.
- C'est-à-dire. Soldat nazi. Dans la rive.
- Péage anglais dans le mauvais sens. Bien placée en bourse.
- Les ailes d'une demoiselle. Louer une terre.
- Plus grand de tous les fleuves qui se jettent dans l'Arctique.
- Marque sud-coréenne de véhicules.

VERTICALEMENT

- Petits bruits d'oiseaux.
- Coules.
- Machine quelconque. Du sodium.
- Organe de l'odorat. Pièces de bois pour bateaux.
- Eûtes le toupet de. Abréviation de message.
- Es étendu. Douillet.

G- Ville du nord de l'Espagne. Jeu de domptage de cheval sauvage.
 H- Fond de bouteille. Un tilin sans elle.
 I- Adoucie au moyen d'un lénitif.
 J- Empêchera.

A B C D E F G H I J

1	X	E	N	O	P	H	O	B	I	E
2	Y	P	E	R	I	T	E	T	L	
3	L	E	U	C	E	M	I	Q	U	E
4	O	R	M	E	L	L	A	N	O	
5	P	D	L	M	S	T	E	N		
6	H	U	B	L	O	T	A	S	O	
7	O	M	E	T	H	E	R			
8	N	E	M	S	O	L	I	V	E	
9	E	N	E	N	I	E	T			
10	S	T	R	E	S	S	A	N	T	E

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
 22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-22-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06

Gendarmerie
 (Secours et Assistance)
 172 ou 22-22-21-39
Police Secours 117

PHARMACIES DE GARDE DU 14 AU 20 JUIN 2021

- Phcie JEANNE D'ARC** Prés de Maroix-Renault-Star Tél. : 96 80 09 70 / 96 86 40 51
- Phcie STE RITA** Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA Tél. : 96 80 09 70 / 90 05 09 74
- Phcie ECLAIR** Bè Ahligo, près du marché Tél. : 22 22 75 11 / 96 80 09 06
- Phcie AMESSIAME-BE** Marché de Bè Tél. : 22 21 49 74 / 96 32 97 60
- Phcie ESPERANCE** Av. F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonaqpo (Rue Adjololo) Tél. : 22 21 01 28
- Phcie ROBERTSON** 607, Avenue François MITTERAND Nyékonaqpo Tél. : 22 22 28 41
- Phcie GBOSSIME** Face Marché Gbossimé Tél. : 22 22 50 50 / 92 47 61 21
- Phcie AMITIE** 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) Tél. : 22 21 74 47 / 70 25 02 57
- Phcie ST PAUL** Bd. Jean Paul II Tél. : 22 61 85 08
- Phcie LE JOURDAIN** Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti Tél. : 22 61 56 14 / 92 38 30 50
- Phcie HEDZANAWÉ** Marché Hédzranawé Tél. : 22 26 49 61
- Phcie KOUSSAN** En face du stade de Kégué Tél. : 96 80 10 01 / 90 50 48 12
- Phcie KLOKPE** Derrière la Foire Togo 2000 Tél. : 96 80 10 03 / 90 53 60 52
- Phcie J-MIMSHAK** Rue Tchamba 964, à 50 m de la base de Satom Hountigomé Tél. : 22 60 30 50 / 92 24 42 70
- Phcie MAWULE** Bè-Kpota (Ancienne pharmacie du Rond-Point Gakpoto) Tél. : 70 45 91 86
- Phcie MAELYS** 1688, Bd Malifakassa - Bè-Kpota en face de NETADI Tél. : 22 27 60 19 / 70 44 86 79
- Phcie CITE** Bd. du 30 Août Tél. : 22 25 01 25 / 99 08 15 35
- Phcie BESDA** Adidogomé-Aménopé, route de Kpalimé Tél. : 22 51 05 29 / 70 42 68 25
- Phcie CONSEIL** Carrefour du CEG Sagbado Logoté Tél. : 93 10 92 92 / 96 80 21 37
- Phcie EPIPHANIA** Rue de La Pampa, carrefour Agbémadon, Adidogomé Tél. : 70 40 10 52 / 96 80 10 04
- Phcie POINT E** 506, rue 129 Aflao Gakli (Kinili Gomé), à Djidjilé dans le von de la pharmacie Djidjilé Tél. : 22 25 64 80 / 90 37 45 96
- Phcie VERTE** Face Ecole du Parti Kilikamé Tél. : 22 25 03 26 / 91 98 50 17
- Phcie DELALI** En face de l'hôpital de Cacavéli à 100 m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli Tél. : 93 64 53 72 / 96 32 97 54
- Phcie NATION** Face ancien Marché Totsi Tél. : 22 25 99 65 / 96 80 09 47
- Phcie LAUS DEO** Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin Tél. : 22 25 15 05 / 93 00 65 75
- Phcie VITAFLORE** Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito Tél. : 70 40 22 86
- Phcie MAINA** Avéjji à 500 m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical « Source de Vie » Tél. : 70 43 65 34 / 96 80 10 15
- Phcie EL-SHAMMAH** Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes Tél. : 70 43 25 85
- Phcie APOU ANTOINE** Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé Tél. : 70 41 36 12 / 96 67 59 50
- Phcie M'BA** Agoè-Légbassito Route de Mission-Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito Tél. : 70 27 81 81
- Phcie ADONAI** Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé Tél. : 22 50 04 05
- Phcie TAKOE** Avant la station CAP ESSO de Zonqo (côté opposé) Tél. : 70 45 62 17 / 96 80 09 77
- Phcie LA MAIN DE DIEU** Agoè Assiyéyé non loin de l'Eglise des Assemblées de Dieu (temple Galiléa) Tél. : 91 16 00 74 / 96 08 34 91
- Phcie SATIS** Prés du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue de 50 m Tél. : 70 44 85 17
- Phcie LA BARAKA** Agoè Logopé, non loin de l'école La Bruyère à proximité du camp G.P. Tél. : 90 17 49 28 / 70 41 44 13
- Phcie AMEN** Marché Adétkopé, près de l'église catholique Christ-Roi Tél. : 90 88 55 88 / 97 18 02 02
- Phcie ZOSSIME** Zossimé, sur la route de Sangwéra près du marché de Zossimé Tél. : 99 99 80 75 / 70 46 26 64
- Phcie ST PHILIPPE** Sangwéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station-service OANDO Tél. : 90 67 33 24 / 99 99 80 04
- Phcie BAGUIDA** Face CMS de Baguida Tél. : 70 42 47 77
- AVEPOZO** A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86

NOMME RECEMMENT A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

M. Abdoulaye Diop a été reçu vendredi par le chef de l'Etat pour recevoir ses orientations

Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu, vendredi au Palais de la présidence, le nouveau président de la Commission de l'UEMOA, M. Abdoulaye Diop. Venu remercier le chef de l'Etat et l'ensemble de ses pairs pour la confiance placée en lui, en le nommant à la tête de la Commission, M. Diop a été reçu le même jour par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé et la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tségan.

Asa sortie d'audience de la présidence de la République, le nouveau président de la Commission de l'UEMOA, M. Abdoulaye Diop a signifié être venu recueillir les avis et les conseils du chef de l'Etat concernant ses nouvelles fonctions. Il a dit avoir saisi l'occasion pour lui dire son engagement et sa disponibilité « à tout mettre en œuvre pour mener à bien la mission qui est la nôtre. Evidemment, c'était aussi pour recueillir ses avis et ses conseils. Dans ce cadre, nous avons évoqué des sujets importants qui concernent l'Union et le fonctionnement de la Commission. Comme

vous le savez, il y a les questions de l'heure, notamment les sujets d'ordre sécuritaire sur lesquels nous avons reçu ses conseils très avisés », a signifié M. Diop. Il a ajouté que la relance de l'économie dans l'espace de l'Union a essentiellement meublé les discussions. Selon lui, depuis un peu plus d'un an, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a plombé les économies et la plupart des Etats de l'Union, y compris le Togo, ont fait preuve de résilience. Même, si le taux de croissance a baissé, il est resté positif.

« Nous avons discuté des conditions de relance écono-



Le nouveau président de la Commission de l'UEMOA M. Abdoulaye Diop.

mique, comment la Commission doit travailler pour appuyer les Etats dans cette politique de relance. Dans ce cadre, les questions de financement des économies,

le développement du secteur privé, celui de l'économie numérique et la question de l'environnement ont été évoquées. Ce sont des sujets essentiels qu'il nous faut bien

caler pour permettre à l'Union de franchir un pas supplémentaire pour répondre aux besoins des populations », a souligné le président de la Commission de l'UEMOA.

Il a, par ailleurs, salué l'inauguration de la plateforme industrielle d'Adetikopé. Selon lui, c'est une voie dans laquelle il faut s'engager pour émerger et il s'agit d'une option stratégique pour amorcer la politique de développement industriel. Une politique qui, à son avis, permet la valorisation des ressources intérieures et des matières premières locales, générant des valeurs ajoutées et de l'emploi.

Jules LEMOU

AUGMENTATION DES PRIX A LA POMPE DES PRODUITS PETROLIERS

Le gouvernement donne les mobiles

(Suite de la P.1)

Les prix des produits pétroliers ont subi une augmentation, depuis le vendredi 11 juin 2021, sur toute l'étendue du territoire togolais. Ces nouveaux prix s'élèvent, pour le Super sans plomb à 505 F CFA le litre, le Gasoil à 520 F CFA et le Pétrole lampant à 400FCFA. Du reste et malgré la situation, le prix du pétrole lampant ne va augmenter que faiblement (environ 6,6%). Le gaz n'augmente pas du tout et reste subventionné.

Le gouvernement, fidèle à sa logique de communiquer de façon régulière sur ses décisions et différentes actions a, à travers les ministres concernés, animé vendredi, un point



Le ministre Adédzé du Commerce entouré de ses collègues Ayéwouadan (à droite) et Atcha-Dédji lors du point de presse. (Photo EDJARE).

de presse pour éclairer la population sur les mobiles de cette décision. Selon les émissaires du gouvernement, les ministres Akodah Ayéwouadan de la Communication et des Médias, Porteparole du gouvernement, Kodjo Adédzé

du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale et Affoh Atcha-Dédji des Transports routiers, aériens et ferroviaires, cette réévaluation est liée à l'évolution du cours du dollar et du baril de pétrole.

« En effet, le cours du baril de pétrole est passé de 18 dollars US à 73 dollars US au 9 juin 2021, soit une augmentation de plus de 277%. Malgré cette augmentation, le gouvernement togolais a continué à soutenir les prix à la pompe. Au 31

mai 2021, ce soutien massif aux consommateurs s'est élevé à 13 067 989 172 F CFA. Sans cette subvention, les prix réels à appliquer seraient de : Super sans plomb : 595 FCFA le litre, Gasoil : 568 F CFA et le pétrole lampant : 417 F CFA. A titre de comparaison au plan sous-régional, tous les pays voisins ont déjà répercuté la hausse. Les prix pratiqués dans ces pays se présentent comme suit : Bénin : Super sans plomb : 505 F CFA, Gasoil : 520 F CFA, Pétrole lampant : 510 F CFA. Ghana, Super sans plomb : 595 F CFA, Gasoil : 605 à 610 F CFA », a souligné le ministre Kodjo Adédzé.

Pour les membres du gouvernement,

ces prix subventionnés dégagent un manque à gagner pour l'Etat évalué à 5 380 978 537 F CFA pour la période de janvier à mai 2021. Ils ont rassuré que les prix du baril de pétrole continueront d'être surveillés par le gouvernement, afin d'anticiper au maximum sur les mesures techniques d'ajustement, en faisant en sorte que les prix soient soutenables pour le bien du consommateur.

Faustin LAGBAI

ACCOMPAGNEMENT DES PME/PMI ET PROMOTION DE L'ECONOMIE NATIONALE

African Guarantee Fund West Africa S.A. ouvre ses portes à Lomé

Le ministre Kodjo Sévon-Tépé Adédzé, chargé du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a présidé, jeudi dernier à Lomé, au nom du chef d'Etat, la cérémonie d'inauguration du siège social de African Guarantee Fund West Africa (AGF West Africa S.A.). Cette nouvelle institution propose divers produits et services de garantie financière, en vue d'apporter un accompagnement personnalisé pour la promotion des PME/PMI et de l'économie nationale. Diverses personnalités ont assisté à cette cérémonie, parmi lesquelles des membres du gouvernement, du corps diplomatique et consulaire.



Le ministre Adédzé (à gauche) et le PCA Bikpo coupant le ruban symbolique.



Le siège de AGF West Africa S.A. (Photos BENISSAN).

« La qualité des infrastructures et l'environnement des affaires sont cités parmi les obstacles majeurs à l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises/ Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) en Afrique ». C'est en ces termes que s'est exprimé d'entrée, le président du conseil d'administration d'African Guarantee Fund West Africa (AGF West Africa S.A.), M. Félix Adahi Bikpo, jeudi dernier, à l'occasion de l'inauguration du siège social de ce fonds africain de garantie qui s'installe au Togo.

La mission dévolue à cette institution est d'accompagner les PME/PMI togolaises en leur apportant les financements adaptés à leur plan de développement. Ce qui, selon M. Bikpo, devrait contribuer au développement de ces petites et moyennes unités industrielles, considérées comme « des leviers majeurs pour relever le double défi de l'accélération de la croissance de nos

Etats et de la réduction de la pauvreté en Afrique ». Dans cette optique, le président du conseil d'administration d'AGF a salué les réformes entreprises par le Togo, ces dernières années, pour améliorer le climat des affaires, réformes qui ont permis de cumuler de bonnes performances dans le rapport Doing Business 2019. « Ainsi, sur la période 2016-2020, on a été heureux de constater que notre pays le Togo est le deuxième meilleur réformateur au monde », a-t-il déclaré, soulignant que cette performance est le résultat logique d'une stratégie mûrement réfléchie, dont les objectifs sont décrits dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022.

Par ailleurs, le PCA d'AGF soutient que l'amélioration de la qualité du réseau routier, des systèmes de transport et des installations portuaires, de la nouvelle plateforme industrielle togolaise, de même que



Visite guidée dans les appartements de l'immeuble.

des réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, etc., sont les conditions nécessaires à l'émergence des PME/PMI. Aussi se réjouit-il des efforts déployés par le gouvernement pour consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion financière. « Malgré la pandémie de la COVID-19, il a été mis en place un plan de riposte pour soutenir les PME, en apportant un appui en matériels et des octrois de crédits à taux

bonifiés », a témoigné M. Bikpo.

« Le choix de maintenir le siège de AGF à Lomé nous reconforte vivement. En regardant la segmentation en termes d'acteurs opérant dans le domaine économique, les PME/PMI représentent pratiquement 90% et créent l'essentiel des emplois,

autour de 70%. Donc, il est tout à fait normal qu'un focus soit mis sur ce segment, qui est appelé (les PME/PMI), à devenir les grandes entreprises de demain », a relevé le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, M. Kodjo Adédzé. Rappelant que « le 4 mars 2019, sous

la forte impulsion du chef de l'Etat, le gouvernement lançait le PND 2018-2022, dont le but est de transformer structurellement l'économie de notre pays, à l'effet de la rendre plus durable, résiliente et inclusive au bénéfice de nos populations ». Il a souligné que ce plan a été revu par rapport au nouveau contexte de crise sanitaire, en termes de vision stratégique 2020-2025, qui réitère l'ambition de faire du Togo un hub logistique, un centre d'affaires de premier ordre dans la région ouest-africaine.

**Martial Kokou
KATAKA**

Lisez et faites lire chaque jour

TOGO-PRESSE

RENFORCEMENT DE L'EDUCATION SANITAIRE A LA BASE ET DU SYSTEME DE SANTE

Le ministère de la Santé et l'ambassade des USA signent un accord de partenariat

Une signature de protocole d'accord de partenariat intitulé, « *Education sanitaire à la base et renforcement du système de santé* », est intervenue, vendredi à Lomé, entre le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux Soins et le Corps de la paix au Togo. L'accord ambitionne de soutenir les efforts officiels d'amélioration de la santé maternelle et celle du nouveau-né, surtout en milieu rural.

Le protocole d'accord de ce partenariat a été signé vendredi, par le ministre en charge de la Santé, Pr Moustafa Mijiyawa, l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Togo, M. Eric Stromayer et la Représentante-résidente du Corps de la paix au Togo, Mme Maureen Cunningham. Il vise à renforcer davantage la coopération entre le Togo et les Etats-Unis. Concrètement, le ministère de la Santé et le Corps de la paix précisent chacun ses rôles en ce qui concerne la collaboration sur les interventions sanitaires communautaires au Togo. Il permettra aux volontaires du Corps de la paix d'arrimer leurs activités sur les priorités du Plan National de Développement sanitaire au Togo. Le projet soutiendra également les efforts officiels d'amélioration de la santé maternelle et du nouveau-né, surtout en milieu rural.

A l'occasion, le ministre Mijiyawa s'est réjoui de la signature de cet accord, qui marque la continuité



Le ministre Mijiyawa et Mme Cunningham (2^e et 3^e de la droite) signent les documents concluant l'accord sous le regard de M. Stromayer.

du partenariat entre le Corps de la paix et le Togo. Selon lui, la santé de base constitue un des axes fondamentaux de toutes les maladies sanitaires, notamment le paludisme, les maladies infectieuses et parasitaires, les problèmes d'adduction en eau potable et des maladies respiratoires, qui sont les importantes causes des maladies infantiles. Il a salué les efforts menés en ce sens et souhaité qu'ils soient renforcés pour améliorer la santé de la mère et de

l'enfant, pris en compte dans le présent protocole. Le ministre Mijiyawa, a indiqué que cet accord touche, non seulement le secteur de la santé, mais aussi celui de la culture et de l'éducation. Il donne aussi la possibilité au Togo de demander l'affectation de volontaires spécialisés.

Un gage de confiance mutuelle qui ouvre la voie aux autres programmes à venir

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo, Eric Stromayer

a remercié le gouvernement togolais pour le travail abattu au début du processus jusqu'à ce jour.

Selon lui, la signature de ce protocole est un gage de confiance mutuelle qui continue d'exister entre le Togo et les Etats -Unis et particulièrement, le ministère de la Santé. Il ouvre donc la voie aux autres programmes à venir. « *Au-delà de cette signature c'est l'engagement et le soutien renouvelé que le ministère apporte au programme du Corps de la paix* », a laissé entendre



Mme Cunningham du Corps de la paix s'engage aux côtés du gouvernement à renforcer le système de santé à la base. (Photos BENISSAN)

M. Stromayer. Il a rassuré que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour un retour rapide et volontaire des Corps de la paix au Togo.

Selon la Représentante-résidente du Corps de la paix au Togo, Mme Maureen Cunningham, le projet change au fur et à mesure que les besoins changent. Le présent programme met l'accent sur la santé mère et le nouveau-né, l'accent sur les prestations de service à base communautaire, la communication et le

changement de comportement. Les volontaires formés seront envoyés dans les communautés pour continuer le travail.

Présent au Togo depuis 1962, le Corps de la paix intervient dans trois domaines à savoir l'éducation, l'agriculture et la santé communautaire. Plus de 2 889 volontaires américains ont travaillé au Togo dont mille en moyenne dans le secteur de la santé.

Patouani BATCHAMLA

POUR PLUS D'IMPLICATION DES DIASPORAS ET DES AFRO-DESCENDANTS DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU CONTINENT

La mise en place du Haut Comité de la Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine se prépare à Lomé

Une réunion virtuelle de consultation, de concertation et d'échanges en vue de préparer la mise en place du Haut Comité de la Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine s'est tenue le jeudi 10 juin 2021, sous la présidence du ministre Robert Dussey, des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur. Les pays comme l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, la Gambie, le Ghana, la Guinée Equatoriale, le Maroc, la Namibie, la Tanzanie, la Tunisie et le Togo ont pris part à cette importante réunion.

Selon un communiqué émanant du ministère, la réunion a permis aux illustres participants d'examiner et de valider les documents relatifs aux missions et à la composition du Haut Comité de la Décennie et de présenter de riches contributions en vue de concrétiser sa mise en place et son opérationnalisation. Les participants ont salué l'initiative de cette réunion avant de confirmer leur engagement à soutenir la mise en œuvre de l'Agenda de la Décennie.

Dans son intervention, le ministre Dussey, a remercié l'ensemble des pays participants, tout en proposant une prochaine rencontre

du genre dans les trois mois à venir.

L'on note de ce communiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la décision (Réf : Assembly/AU/Dec.796-812-XXXIV), prise lors du 34^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, des 6 et 7 février 2021. Ceci, sur proposition du Togo, qui a décrété « *2021-2031 : Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine* ». Cette décision de l'Union Africaine « *demande au Togo, en collaboration avec la Commission, de mettre en place un Haut Comité chargé de l'Agenda 2021-2031, Décennie des*



Le ministre Robert Dussey (à droite) lors de la visioconférence.

racines africaines et de la Diaspora africaine et soumettre le projet de composition et de mandat

du Comité pour approbation par les organes de décision », indique le communiqué.

Pour rappel, le « *Cadre de Lomé* » offre à la Commission de l'Union Africaine, ensemble avec

les Etats, les organisations représentatives des diasporas et des populations de racines africaines, l'opportunité de mener des réflexions. Et ce, en vue de mettre en place une véritable politique et des stratégies, pour mobiliser les diasporas et les communautés de racines africaines. Mais aussi pour mettre en place un plan d'actions ambitieux devant permettre de concrétiser les retours et l'implication plus active des diasporas et des Afro-descendants dans les processus de développement du continent.

Bernardin ADJOSSE

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LE KLOTO

Plus de 150 agriculteurs ont reçu de jeunes plants pour le reboisement de leurs parcelles

L'Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires de l'Agroforesterie et de la Foresterie, bureau du Togo (APAF-Togo) a procédé, jeudi à Hanyigba Todzi, dans la préfecture de Koto, à une opération de distribution de plusieurs jeunes plants de cacaoyers et de fertilitaires aux agriculteurs de la localité. Cette activité, qui entre dans le cadre de la campagne de reboisement 2021, vise à accompagner ces producteurs pour de meilleurs rendements.

Plus de 150 agriculteurs de Hanyigba Todzi, dans la préfecture de Koto, ont reçu jeudi dernier, de jeunes plants de cacaoyers et des plantes fertilitaires pour améliorer leurs productions. Les pépinières, qui ont permis de développer ces jeunes plants, ont été réalisées par les communautés elles-mêmes avec l'accompagnement matériel et technique de l'Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires de l'Agroforesterie et de la Foresterie (APAF-Togo).

Selon le président de cette ONG, M. Kossi Dogbé-Tsogbé, sa structure travaille pour la promotion de l'agroforesterie et la foresterie dans la Région Maritime et des Plateaux depuis 1992. Depuis cette période, l'APAF-Togo, a mis en terre plus de 2.500.000 plants dans les deux régions.

« Notre structure se donne pour objectifs principaux de vulgariser une nouvelle méthode de culture. Nous enseignons aux producteurs à associer désormais dans leurs cultures de rente des plantes fertilitaires. Ces plantes fertilisent naturellement le sol et permettent une meilleure productivité. L'usage de ces plantes permet aussi aux paysans de cultiver les mêmes champs, année après année, tout en conservant leur fertilité », a expliqué M. Dogbé-Tsogbé. Il a précisé, par ailleurs, que pour cette campagne 2021, APAF-Togo a mis à la disposition des paysans, 50 000 espèces composées de diverses essences de plantes fertilitaires et de jeunes cacaoyers, notamment « l'Amelonado », très productif, dont le fruit est très prisé des maîtres chocolatiers.



M. Dogbé-Tsogbé remet symboliquement un plant à un paysan.

Le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières, le Lt Kodjo Dossou, a relevé que son ministère accompagne cette vision de l'APAF-Togo qui cadre parfaitement avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui veut porter

la couverture forestière actuellement de 24,24% à 25% à l'horizon 2025. Selon lui, pour atteindre cet objectif, il va falloir reboiser plus de 50.000 ha. Or, la terre appartient aux communautés et, de ce fait, rien ne peut se faire en dehors de celles-ci.

Raison pour laquelle, on doit les associer dans toute initiative. « Nous avons apprécié l'approche participative développée par APAF-Togo. Toutes les plantes produites ici est l'œuvre des communautés. L'APAF n'a apporté que son soutien matériel et

technique. Ceci témoigne de la détermination et de l'engagement de ces communautés à participer à leur propre développement », a expliqué Lt. Dossou.

Le représentant du chef de village de Hanyigba Todzi, M. Anyovi Yao et la Reine mère Maman Hakpa, tous deux bénéficiaires de cette initiative, ont exprimé leur reconnaissance aux promoteurs de ce projet, en promettant de mettre en terre ces plants pour en tirer, plus tard, un meilleur profit.

Ils ont, par la même occasion, sollicité du gouvernement l'ouverture et l'aménagement des pistes rurales pour faciliter l'écoulement de leurs productions agricoles.

Alex TEYI

La journée de l'arbre observée par l'Institut Africain d'Informatique

La mobilisation de la population togolaise à l'appel du gouvernement pour faire du Togo un pays vert, tout en protégeant l'environnement, se poursuit. Engagé dans cette dynamique, l'Institut Africain d'Informatique (IAI), représentation du Togo, a observé ce rituel consistant à planter au moins un arbre.

Ainsi, vendredi dernier, cet institut de formation régional s'est mobilisé dans le sens d'un devoir civique, en mettant en terre diverses espèces forestières sur son site à Tsévié.

Sur ce site de quatre hectares offert par l'Etat, l'institut a mis en terre trois cent dix jeunes



Le DG Agbété du CENETI mettant en terre un jeune plant. (Photo GNONEGUE)

plants, dont cent vingt kaya senegalensis, cent dix eucalyptus et

quatre-vingt melesia mis à sa disposition par le gouvernement.

Le ton a été donné par le directeur général du Centre National d'Etudes et de

Traitement Informatique (CENETI), chargé de cet institut, M Kodjo Agbété. Il a été suivi dans son acte citoyen par ses collaborateurs et ses étudiants, mobilisés pour la circonstance pour cette action citoyenne.

A l'occasion, M Agbété a signifié que planter un arbre revêt une importance très vitale, étant donné que l'eau par nature symbolise la vie. Pour lui, planter un arbre, c'est donner vie à leur futur campus car, l'arbre intervient dans le processus de production de l'eau, une denrée vitale dans la vie de tous les êtres. A cet égard, M Agbété a remercié le chef de l'Etat

pour sa politique de protection de l'environnement. Il a demandé à toutes les bonnes volontés de leur venir en aide, afin que le projet de construction de leur future université devienne une réalité.

Vivement que tous les Togolais s'inscrivent dans ce genre d'actions pour la cause de l'environnement afin de faire du Togo un pays vert d'ici 2030, comme le projettent les plus hautes autorités du pays.

Kpinzou EDJEU

COVID-19 / SITUATION AU TOGO AU 12 JUIN 2021

**13 620 cas confirmés (23 nouveaux), 13 301 personnes guéries (07 nouvelles)
193 cas actifs et 126 décès (0 nouveau)**

Vingt-trois (23) des 1191 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 13 620. Ces 23 personnes dont les âges sont compris entre 17 et 82 ans se répartissent comme suit :

- un (01) cas parmi les contacts : 1 femme dans la préfecture du Golfe ;
- huit (08) cas parmi les suspects : 1 femme et 1 homme dans la préfecture d'Agoè, 1 femme et 5 hommes dans la préfecture du Golfe ;
- quatorze (14) cas parmi les dépistés : 1 femme dans la préfecture d'Agoè, 2 femmes et 7 hommes dans la préfecture du Golfe, 2 femmes et 2 hommes dans la préfecture de Koto.

Sept (07) guéris ont été enregistrés portant le nombre total de patients guéris de COVID-19 à 13 301.

Le nombre total de décès reste inchangé à 126.

Le nombre de cas actifs est de 193.

Un total de 345 612 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

(Covid19.gouv.tg)

TRIBUNE DE L'AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPEENNE AU TOGO

Douce nouvelle pour les 2000 apiculteurs du Togo

Après avoir certifié la qualité de son miel, le Togo peut désormais l'exporter vers l'Union Européenne, annonce dans une tribune M. Joaquín Tasso Vilallonga, ambassadeur de l'Union Européenne au Togo. Selon lui, cette autorisation, tout en ouvrant aux apiculteurs et cueilleurs de miel togolais un marché de plus de 450 millions de consommateurs, va renforcer le développement de la filière. Un nouveau résultat concret du premier Forum économique entre le Togo et l'UE.

Le Togo est désormais inscrit sur la liste des pays autorisés à exporter le miel vers l'Union Européenne. Voilà une nouvelle qui doit réjouir les quelques 2000 apiculteurs et 2000 cueilleurs de miel au Togo.

Il s'agit de l'aboutissement heureux d'un long processus qui a commencé en 2019 et un nouveau résultat concret du premier Forum économique entre le Togo et l'Union Européenne, tenu à Lomé les 13 et 14 juin 2019.

En effet, à l'issue dudit Forum et sur demande du

ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, la Délégation de l'Union Européenne auprès de la République togolaise a financé en 2019 l'élaboration du Plan National de Surveillance des Résidus (PNSR) dans le miel du Togo, dont l'objectif était de certifier la qualité du miel togolais pour son exportation vers l'Union Européenne. Aujourd'hui c'est chose faite et les opérateurs togolais ainsi que les consommateurs européens ne peuvent que s'en réjouir.



Pour M. Joaquín Tasso Vilallonga, cette autorisation va renforcer le développement de la filière miel.

L'Union Européenne espère que cette autorisation qui ouvre un marché de plus

développement de la filière miel et les exportations du Togo vers l'Union Européenne.

En ma qualité d'ambassadeur de l'Union Européenne au Togo, je voudrais féliciter les autorités et les opérateurs togolais pour les efforts consentis pour l'atteinte de cet excellent résultat. Il faut noter qu'en un temps record (entre janvier et février 2020), le Togo a mis en place un cadre réglementaire adéquat qui rassure du contrôle de la qualité de son miel et qui a permis d'accélérer le traitement et la validation de son Plan National

de Surveillance des Résidus par la Commission européenne.

J'encourage également tous les acteurs de la filière miel au Togo à respecter scrupuleusement les dispositions qui sont mises en place par les autorités nationales pour que cette autorisation d'exportation du miel vers l'Union Européenne soit renouvelée chaque année.

Joaquín Tasso Vilallonga, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES AU BURKINA FASO

La BOAD accorde un financement de 30 milliards de F CFA pour la construction et le bitumage de la route régionale N°11

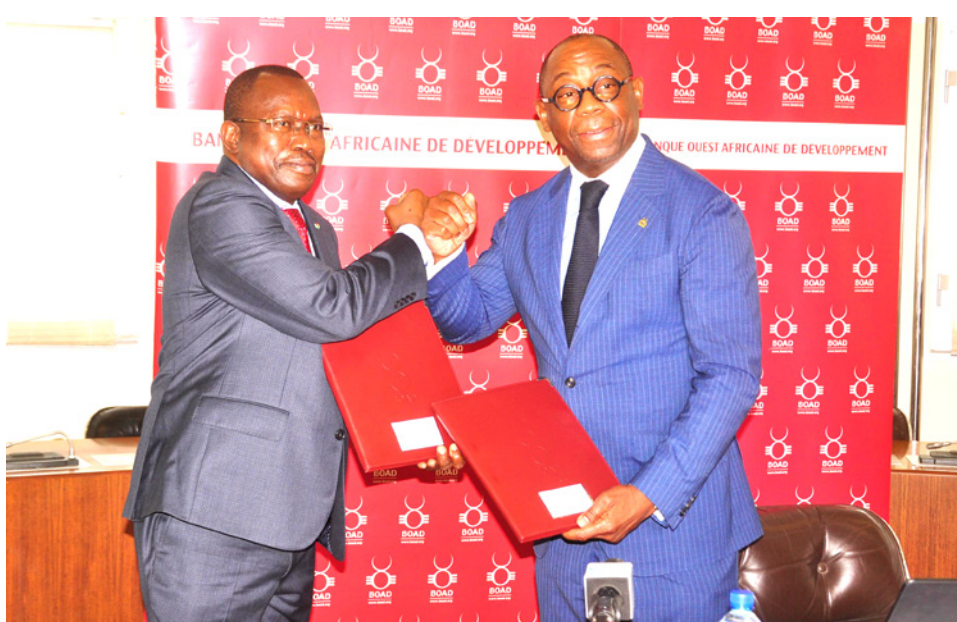
La Banque Ouest - Africaine de Développement (BOAD) a mis à la disposition du Burkina Faso des ressources d'un montant de trente (30) milliards de francs CFA pour le financement partiel du projet de construction et de bitumage de la Route Régionale N°11 (RR11), entre Kolinka-Fara et Poura carrefour. Les documents de cet accord de prêt ont été paraphés, jeudi dernier, au siège de l'institution bancaire à Lomé, par le ministre Lassane Kaboré de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso et M. Serge Ekué, président de la BOAD.

Ce projet, qui est en cohérence avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso, intègre, entre autres objectifs, de développer et de renforcer le réseau routier interurbain, en vue de contribuer à une meilleure exploitation des potentialités économiques du pays.

Il vise la construction et le bitumage de la route régionale N°11, Kolinka (Embranchement RN20) – Niégo-Fara-Poura-Poura carrefour (Embranchement RN01) sur une longueur de 92 Km et une largeur de 10,20 m en section courante et de 12,20 m en traversée d'agglomération. Il prend également en compte l'aménagement d'une bretelle d'accès au Centre médical de Fara sur une longueur de 2,5 Km et une largeur de 10,20 m, la construction de 100 Km de pistes rurales et d'autres réalisations

connexes, destinées à renforcer les effets et les impacts positifs sur les activités et les conditions de vie des populations.

« Cette route contribuera sans aucun doute au renforcement de l'intégration économique des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, qui constituent des zones à grand potentiel de productions agricoles mais jusque-là insuffisamment valorisées, faute de desserte. Ce projet va contribuer à améliorer la circulation sur les axes concernés, en réduisant le temps de parcours d'environ 60%, les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 40% et le nombre d'accidents de la circulation de plus de 50%. En d'autres termes, il va contribuer à développer l'économie locale, permettre une dynamisation des échanges commerciaux et offrir des possibilités



Echange des documents entre M. Serge Ekué, président de la BOAD (à droite) et le ministre burkinabé Lassane Kaboré. (Photo EDJARE)

de créations d'activités génératrices de revenus pour les populations », a précisé M. Lassane Kaboré, ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso.

A ses dires, les objectifs visés dans ce projet s'insèrent parfaitement dans le Programme Présidentiel, consacré au développement des piliers de la croissance.

En outre, au niveau sectoriel, sa réalisation contribuera fortement à l'atteinte des résultats du Programme National du Secteur Rural (PNSR).

BOAD, partenaire privilégié du Burkina Faso en matière d'infrastructures routières

Le ministre Kaboré a exprimé sa gratitude à la banque pour sa présence continue et

soutenue aux côtés du Gouvernement du Faso, avec les différents financements dans les secteurs clés de développement du pays, notamment le secteur des routes où les contributions sont fortes.

Pour lui, la BOAD est un partenaire privilégié du Burkina Faso en matière d'infrastructures routières. Ceci se traduit par ses soutiens au programme

d'entretien routier pour la réhabilitation des routes Sakoinzé-Koudougou, Ouagadougou-Kougoussi, Ouaga-Koumbissiri, et tout récemment son appui pour les aménagements des voiries urbaines dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Dans ce sens, le président de la BOAD, M. Serge Ekué, a rappelé que le montant total des engagements de son institution au Burkina Faso, tous secteurs confondus, s'élève à 684,5 milliards, dont 217 milliards sur le secteur des infrastructures de base comprenant le sous-secteur des infrastructures routières. Il a, une fois encore, réaffirmé la totale disponibilité de la banque à accompagner le Gouvernement burkinabé dans ses efforts d'amélioration des conditions de vie des populations.

Komla GOKATSE

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

Commission chargée du Suivi de l'Exécution du
Contrat Etat Togolais-SICPA S.A.



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Communiqué conjoint

Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSP du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de marque sécurisée obligatoire.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après : (+228) 90 09 98 85 / 22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1^{er} juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 mai 2021

Le ministre de l'Economie et des
Finances

Sani YAYA

Le ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale

S. T. Kodjo ADEDZE

AFRICSEARCH

Premier cabinet de conseil en Ressources Humaines pour l'Afrique



Africsearch Togo recrute pour une multinationale implantée au Togo dans le cadre du renforcement de son équipe :

UN (E) DATA ANALYST

MISSION

Le/la data analyst définit et met en œuvre les outils statistiques et informatiques nécessaires à la collecte, la gestion et le traitement des données relatives à l'activité de la société. Il/elle apporte des informations (études, analyses, tableaux de bord, indicateurs) visant à éclairer les décisions de management.

RESPONSABILITES

- Concevoir et réaliser des outils statistiques permettant la collecte et l'analyse des données techniques relatives à l'activité de la société ;
- Elaborer, mettre en place et exploiter des tableaux de bord spécifiques aux données techniques ;
- Rédiger les rapports d'analyses et accompagner les partenaires internes dans l'interprétation et l'utilisation des résultats des analyses ;
- Participer au développement, à l'entretien et à l'évolution de diverses bases de données nécessaires aux analyses statistiques et aux outils d'analyses ;
- Soutenir les clients de la société dans l'élaboration de modèles statistiques leur permettant de mieux exploiter les solutions GSS ;
- Interpréter les données, analyser les résultats à l'aide de techniques statistiques et fournir des rapports ;
- Elaborer et mettre en œuvre des bases de données, des systèmes de collecte et d'analyse de données et d'autres stratégies qui optimisent l'efficacité ainsi que la qualité des statistiques ;
- Identifier, analyser et interpréter les tendances ou les modèles dans des ensembles de données complexes ;
- Travailler avec le management pour donner la priorité aux besoins en information pour le business ;
- Localiser et définir de nouvelles opportunités d'amélioration des processus.

QUALIFICATIONS

- Etre titulaire d'un BAC+5 en Statistiques ;
- Disposer d'une expérience de deux (02) années au minimum ;
- Etre parfaitement Bilingue (Anglais, Français)
- Connaître et maîtriser les différents outils d'analyse (SPSS, clémentine...), de traitement et de collecte de données ainsi que l'environnement Windows et les outils Microsoft ;
- Posséder des compétences en informatique (JAVA ou tout autre langage de programmation)
- Maîtriser les chiffres et avoir des notions BI (logiciel d'exploitation des données) ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir travaillé dans un environnement multinational serait un atout.

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV, lettre de motivation, copie des diplômes à partir du BAC et la copie de la pièce d'identité à l'adresse infotg@africsearch.com en indiquant le titre du poste à pourvoir. Africsearch Togo est situé au 63 Bd du 13 janvier Nyékonakpoè. Tél. : (+228) 22 20 21 04. **Date limite de dépôt des candidatures, le Vendredi 18 Juin 2021 à 18 h 00 TU.**
N.B. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail.

Programme des Nations Unies pour le Développement



AO no : RFQ_MAT.CHU.CAMPUS_PNUD_TOGO_2021 : Fourniture et installation d'équipements médicaux pour le CHU Campus à Lomé.

PROROGATION

Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part des entités éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la fourniture et installation d'équipements médicaux pour le CHU Campus à Lomé.

2. La date limite de soumission des offres est fixée au **25 juin 2021**, date indiquée sur la plateforme de publication, Etendering. Il ne sera pas possible de soumettre une offre après la date/heure indiquées sur la plateforme Etendering.

3. Les dossiers de soumission peuvent être téléchargés sur la plateforme Etendering (Event ID 000000 9338). Les instructions pour accéder à la plateforme sont disponibles sur le lien suivant : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=78923

4. Les offres qui seront soumises en dehors de cette plateforme Etendering ne seront pas considérées.

5. Les questions de clarification peuvent être envoyées à l'adresse : clarification.tg@undp.org

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 31/05/2021

Nom du Projet : Projet d'Appui à la réforme des collèges Phase 2
AAOI N° 002-2021/MEPSTA/SG/UCP/PAREC II

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 15 millions d'euros pour financer la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui à la Réforme des Collèges, Phase II (PAREC II). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition et distribution du matériel de sciences expérimentales au profit des collèges publics.
2. Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de ces matériels. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat du PAREC II, sise dans l'enceinte du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat (anciens locaux situé à proximité de l'Institut National d'Hygiène), coté Ministre : 1^{er} étage**. Lomé-TOGO Email : projetparec@gmail.com ou parec.togo@gmail.com du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heures locales) cél. : 90 06 20 81**.
3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'une somme de **100 000 F CFA**. La méthode de paiement sera par virement sur le compte du client ou par paiement en espèce au secrétariat du PAREC2.
4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.
5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14 juillet 2021 à 9 h 30 min** : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MEPSTA, au 2^e étage de l'immeuble du MEPSTA (voie de la présidence, bâtiment des 3 ministères aile droite 300 m après le carrefour GTA), Cellule des Marchés Publics du MEPSTA, cél. : (+ 228) 93 60 08 00. Lomé-TOGO.** Les Offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission de l'Offre pour un montant de 3 000 000 F CFA**.
6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics du MEPSTA, au 2^e étage de l'immeuble du MEPSTA (voie de la présidence, bâtiment aile droite 300 m après le carrefour GTA), Cellule des Marchés Publics du MEPSTA, cél. : (+ 228) 93 60 08 00. Lomé-TOGO.

Date d'ouverture : 14/07/2021 à 10 h.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
 8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - ❖ les conditions légales de l'entreprise :
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (3) dernières années ;
 - Avoir une existence légale et être en règle avec l'administration fiscale
 - ❖ les conditions financières de l'entreprise :
 - Avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel au cours des trois (3) dernières années au moins égales à 100 000 000 de Francs CFA ;
 - Justifier d'une capacité financière d'un montant de 100 000 000 de Francs CFA
- Les trois (03) dernières années à considérer pour les états financiers, sont les années 2018, 2019 et 2020
- ❖ Présenter une caution de soumission d'un montant de 3 000 000 de Francs CFA
 - ❖ la capacité technique et l'expérience de l'entreprise.
 - Avoir réalisé à titre de fournisseur principal ou en groupement au moins deux (02) marchés d'une valeur de 100 000 000 de Francs CFA TTC au moins au cours des dix (10) dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui est similaire aux fournitures, objet du présent appel d'offres ;

Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

La Personne Responsable des Marchés du MEPSTA.
Togamba BAYOGDA

JOURNEES DE L'ARTISANAT DU TOGO

Une conférence-débat a réuni les acteurs autour de la promotion du secteur à Lomé

Démarrées le 3 juin dernier, les Journées de l'artisanat togolais se sont poursuivies, jeudi, avec une conférence-débat qui a réuni à la Maison des jeunes d'Amadahomé (Lomé), des acteurs de développement du domaine autour de la promotion de l'artisanat. Animée sous la conduite du directeur de l'Artisanat, M. Moutala Dermane, cette conférence a été couplée du lancement de la plateforme numérique « *Alônû* », une application qui permet de mieux vanter les potentialités du génie créateur des artisans du Togo.

Cette conférence-débat est organisée dans le cadre de la première édition des Journées de l'artisanat du Togo. Intervenue après une tournée de sensibilisation des acteurs du domaine dans les régions du pays, cette conférence fait partie des actions à mettre en œuvre pour accroître la visibilité de ce secteur porteur de l'économie informelle. Les échanges ont essentiellement porté sur comment valoriser davantage les produits de l'artisanat dans toutes leurs diversités, afin de les rendre plus compétitifs au plan national qu'à l'étranger. Les débats ont abouti à des décisions censées permettre



Les débats ont été conduits par M. Dermane (au milieu). (Photo GNONEGUE).

à la masse laborieuse du monde de l'artisanat d'évoluer avec le digital, véritable outil de développement.

A cet effet, l'Union des Chambres Régionales des Métiers du Togo (UCRMT), en collaboration avec le minis-

tere de tutelle, a lancé la plateforme virtuelle « *Alônû* », une nouvelle vitrine d'exposition de ses membres qui vient

renforcer le traditionnel espace de vente et de publicité. Ainsi, « *Alônû* » vient renforcer la force de vente des produits artisanaux et, même à distance, les relations entre les travailleurs de ce secteur et leurs clients. Déjà opérationnel, cet outil va permettre de montrer les potentialités et diversités de l'artisanat du Togo.

Pour la circonstance, le directeur de l'Artisanat, M. Moutala Dermane, a entretenu les acteurs sur ce que fait le gouvernement pour promouvoir le secteur. Il s'agit des opportunités et actions en faveur des artisans qui, selon lui, sont à leur tour, appelés à démontrer ce qu'ils savent faire. « *Spé-*

cifiquement, les Journées de l'artisanat du Togo visent à offrir des opportunités au public à prendre connaissance des multiples actions du gouvernement, à permettre à la population togolaise de connaître les potentialités du pays en matière de production et de prestation artisanale, à revaloriser les métiers en disparition et promouvoir les nouveaux », a-t-il précisé.

Ces journées se sont poursuivies jusqu'au 13 juin, dans le strict respect des mesures barrières contre la COVID-19.

Cyril EKPAWOU

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET LA COVID-19

Des clubs des mères et papas champions sensibilisés

Des membres des Clubs des Mères (CM) et des Comités d'Hommes (CH) communément appelés Papas Champions (PC) de trois coordinations du district sanitaire de Vo 1 et ceux des villages de Kéwomé, Adého, Avave et Avoutokpa dans la commune Bas-Mono 2 ont effectué du 2 au 4 juin, une tournée de sensibilisation aux Violences Basées sur le Genre (VBG) et la pandémie de la COVID-19. Organisée par la Croix-Rouge Togolaise (CRT) en collaboration avec les collectifs des CM et des PC, cette tournée a reçu le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Ces activités font partie de la stratégie intégrée « *comités d'hommes de lutte contre les violences basées sur le genre et l'accès accru aux services de la santé de reproduction* ». Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre des activités

du premier trimestre du Plan de Travail Annuel 2021.

Cette tournée a pour finalité d'informer et de sensibiliser les populations à la COVID-19 et les VBG en lien avec la COVID-19. Dans toutes les localités visitées, les orateurs ont donné des informations appropriées sur la COVID-19, le respect des mesures barrières, les différentes formes de VBG notamment les violences physiques, morales et psychologiques faites aux femmes et la nécessité pour les hommes d'accompagner leurs femmes à la Consultation Prénatale (CPN). Les orateurs ont insisté aussi sur l'usage des sept utiles notamment : « *s'il vous plaît, le pardon, le merci, le respect mutuel entre les époux, la valeur sur le nom de personne, l'humilité dans les relations conjugales pour prévenir les VBG* »

Ils ont exhorté les femmes enceintes à respecter les rendez-

vous dans les centres de santé.

Dans les deux différents milieux, la rencontre a permis d'évaluer les activités de sortie de terrain des membres des clubs de mères et papas champions. Il s'est agi de capitaliser les résultats des interventions des acteurs, de recueillir les difficultés auxquelles ils sont confrontés et de recenser les leçons apprises en vue de les dupliquer. La rencontre a permis également de faire la synthèse des acquis et d'explorer les pistes pour améliorer les actions sur le terrain.

Les représentants de la Croix-Rouge ont invité la population à faire un bon usage des informations dans les ménages et à appliquer les sept utiles pour la paix dans les communautés.

(ATOP)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les acteurs communaux de la Centrale Kara et des Savanes formés



Les participants à la fin des travaux.

Les communes Bassar 1, Binah 1, Kozah 1, Oti 1, Tchamba 1, Tchaoudjo 1 et Tone 1 ont organisé, les 3 et 4 juin à Sokodé, une formation à l'intention des maires, des secrétaires généraux de mairie et des comptables sur la délégation de service public.

Cette formation a reçu l'appui du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (Pro-DeGoL). L'objectif est de permettre à ces acteurs communaux d'appréhender ce qu'est la délégation de service public et ses enjeux.

gation de service public et ses enjeux.

Les participants ont été instruits sur le cadre juridique de la délégation de service public, les points clés d'un contrat de délégation de service public ainsi que les principes et modalités. Ils ont aussi été renseignés sur les différents types de délégation de service public et leurs règles d'exécution dans l'intérêt des collectivités territoriales ; la procédure de passation des délégations de service public ainsi que

les avantages et inconvénients.

Le maire de Tchaoudjo 1, Korodowou Ahini Mankana a relevé l'intérêt de cette formation. Il a ajouté que cette initiative permet aux acteurs de se mettre ensemble afin de mutualiser les moyens financiers, humains et matériels pour une bonne gouvernance et un bon assainissement dans tous les secteurs d'activités.

(ATOP)

1^{re} assemblée générale ordinaire du mouvement JSFDT

Le mouvement Jeunes Sans Frontières pour le Développement du Togo (JSFDT) a tenu sa première Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le samedi 5 juin à Sotouboua.

Cette assemblée a permis d'analyser les forces et les faiblesses du mouvement durant l'édition 2019-2020 et de proposer des approches de solutions. Elle a servi également de cadre pour la définition d'un plan stratégique 2021-2025 en tenant compte des grands axes de la feuille de route du gouvernement.

Au cours des travaux, le rapport d'activité 2019-2020 a été présenté. De ce rapport, il ressort

que le JSFDT a durant cette période créé de nouvelles zones dans le Grand-Nord (de Blitta à Cinkassé) et installé des antennes locales à l'intérieur du pays. Il a également organisé des journées de reboisement et des galas de football pour remercier la jeunesse pour avoir soutenu le candidat du parti politique UNIR à l'élection présidentielle passée. JSFDT a également établi 1 200 actes de naissances aux élèves de CM2 et offert 90 lampadaires, 4 forages et plus de 1 000 cache-nez et du gel hydro alcoolique à la population togolaise.

Le mouvement prévoit dans son plan stratégique 2020-2021 de renforcer



Mlle Gnassingbé noircissant un tableau au CEG ville II.

l'harmonie et l'inclusion sociale au Togo.

Le préfet de Sotouboua, Pali Tchabi Passabi a remercié le mouvement pour les différentes activi-

tés réalisées durant son passage à Sotouboua. Il a appelé les jeunes qui constituent selon lui le fer de lance du développement à la cohésion, au vivre ensemble et au travail pour construire un Togo prospère.

La vice-présidente du mouvement, Mlle Cynthia Gnassingbé a, au nom de la présidente du mouve-

ment, fait comprendre que le but de ce mouvement est de soutenir la politique de développement du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et de placer la jeunesse au cœur des actions de développement du Togo. Elle a invité tous les membres du mouvement à s'organiser et se projeter avec plus de détermination pour gagner le terrain et impacter positivement les populations

à la base. Elle les a enfin exhortés à se lancer de nouveaux défis et œuvrer inlassablement pour les relever. Mlle Gnassingbé a, pour terminer, convié les jeunes à soutenir le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, en vue d'œuvrer ensemble pour l'émergence du Togo.

Rappelons que plusieurs activités sociales ont eu lieu à travers la ville de Sotouboua, en prélude aux travaux de cette première assemblée. Il s'agit, notamment du noircissement des tableaux dans sept écoles primaires et secondaires, le reboisement dans le quartier Laouwaï, la sensibilisation et la distribution des cache-nez et du gel hydro alcoolique au grand marché de Sotouboua ainsi que dans les écoles visitées pour contrer le coronavirus.

(ATOP)

Le compte administratif gestion 2020 de Yoto 1 présenté à la population



Les participants en photo de famille.

La commune Yoto1, avec l'appui technique et financier du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) exécuté par la GIZ a organisé une journée publique de reddition de compte administratif gestion 2020 aux citoyens le mardi 8 Juin à Tabligbo.

L'initiative de cette rencontre vise à promouvoir le compte rendu des élus au niveau communal en favorisant un cadre d'échange entre les autorités communales et les citoyens. Il s'agit de présenter la situation financière de la commune Yoto1 et de faire le bilan des activités de la première année d'exercice.

Il ressort qu'en 2020, sur un budget prévisionnel de 405.085.438 FCFA, la commune a enregistré 87.468.655 FCFA. Les dépenses effectuées s'élèvent à 138.680.512 F CFA.

Ce compte présente des résultats globaux déficitaires de 51.211.857 FCFA. La principale cause de ces résultats déficitaires est la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 qui a perturbé la mobilisation des recettes. A cela s'ajoute la baisse de la contribution des sociétés du milieu, l'incivisme fiscal d'un plus grand nombre de contribuables et la faiblesse organisationnelle en matière de recouvrement.

Le préfet de Yoto, Lt-Col Sodokpo-Afan Kodjo a félicité l'exécutif communal de Yoto1 pour cette initiative qui s'inscrit dans le respect des lois de la décentralisation. Il a invité les contribuables à payer leurs impôts et taxes afin de permettre à la commune de réaliser ses œuvres de développement.

Pour le maire de Yoto1, Amegnonan Kossi, cet

exercice est une exigence de gestion du pouvoir local. Il a rappelé que la loi sur la décentralisation et les collectivités locales fait obligation au maire de rendre compte aux habitants des collectivités territoriales dont il a la gestion des affaires.

Le conseiller technique régional de la GIZ/ProDeGoL, Eric Ilboudo a indiqué que cette démarche répond à l'une des cinq piliers de la gouvernance locale notamment la participation citoyenne, la redevabilité, la transparence, l'efficacité dans la gestion et la non-exclusion des groupes. Selon lui, elle permet de recueillir les suggestions et propositions constructives des citoyens diverses pour mieux envisager l'avenir.

(ATOP)

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Démarrage de la campagne de vaccination des étudiants de l'UK



Une étudiante recevant sa dose de vaccination.

L'Université de Kara (UK) a lancé, ce mercredi 9 juin sur son site du Campus-Sud, la campagne de vaccination contre la COVID-19 à l'endroit de ses étudiants.

Au total 22.000 doses de vaccin SINO-VAC qui ont été réceptionnées par l'institution universitaire de Kara seront administrées aux étudiants âgés de 20 ans et plus. Neuf postes répartis sur les sites du Campus Sud et Nord sont aménagés pour ces opérations de vaccination.

Le préfet de la Kozah, Col Bakali Hémou Badibawu et le directeur régional de la Santé Kara, Dr Agoro Sibabe ont remercié les

autorités du pays et les responsables de l'UK pour cette initiative qui prend en compte la tranche des étudiants et étudiantes âgés de 20 ans et plus. Ils ont invité ces derniers à plus de mobilisation pour se faire vacciner afin d'atteindre l'immunité collective.

Le président de l'UK, Prof Komla Sanda a souligné qu'au regard de la situation de crise sanitaire que traverse le monde dont le Togo, l'importance de se faire vacciner n'est plus à démontrer. « Se vacciner permet de retrouver une vie économique et sociale normales », a-t-il relevé avant de témoigner sa reconnaissance au chef

de l'Etat et son gouvernement qui ne cessent de mener des actions pour une lutte efficace contre la COVID-19. Il a invité les étudiants à être les canaux de sensibilisations afin que la campagne de vaccination engagée au sein de l'UK soit une réussite.

Mlle Sibé Barchissou étudiante en science du langage (La linguistique) à l'UK qui a reçu sa première dose s'est dite satisfaite. Elle a exprimé sa gratitude aux autorités universitaires qui ont pris l'initiative en faveur des étudiants, promettant de convaincre les autres à venir prendre leur dose.

(ATOP)

Des acteurs de la filière coton Plateaux-Sud en concertation à Notsè

Les acteurs de la chaîne cotonnière de la Région des Plateaux ont échangé les 7 et 8 juin à Notsè sur les fluctuations de la filière coton dans la région.

A travers cette rencontre, Nouvelle Société Cotonnière du Togo NSCT a expliqué aux participants, les nouvelles innovations structurelles envisagées dans le maillon de la production cotonnière en vue de corriger les imperfections de la campagne écoulée. Il s'agit également d'encourager les producteurs de coton à des pratiques responsables (gestion rationnelle des

intrants) pour un meilleur rendement lors de la campagne 2021-2022.

Selon le directeur général adjoint de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Martin Drévon, l'éclosion de la culture de coton au Togo nécessite le renforcement du personnel d'encadrement, l'amélioration de la condition de vie des producteurs, la rénovation du système agricole et la fourniture des intrants pour un bon rendement. Il a convié les cotonculteurs à l'engagement et la détermination pour atteindre la production de 225 000 tonnes d'ici 2025.



Le DGA Martin Drévon (1^{er} à gauche) lors de son discours.

Le Directeur Régional de Soutien à la production DRSP- Plateaux Sud Nandji Gnikalé a déclaré que les insuffisances

de la campagne écoulée sont essentiellement liées aux aléas climatiques. « La sécheresse avait perturbé les cotons emblavés. Néanmoins nous avons pu obtenir un rendement de 6

935 tonnes pour une réalisation 110 % contre une prévision de 6 309 tonnes ».

Le président du Front National de Groupement des Producteurs (PCA/FNGP) Kouroufei Kous-

souvé s'est dit convaincu de la volonté de la NSCT et son actionnaire principal (groupe OLAM) à mettre à profit son personnel d'encadrement pour permettre aux producteurs d'atteindre 19 000 tonnes pour le compte de la campagne 2021-2022. Il a émis le vœu que le prix d'achat du coton au kilogramme soit augmenté en vue de l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

(ATOP)

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

Les alentours de l'hôpital Saint Pérégrin en construction reboisés

La mairie de Togblékopé et le Mouvement de Soutien au président Faure ont mis en terre différents espèces de plants, le samedi 5 juin aux alentours de l'Hôpital de référence Saint Pérégrin en construction à Togblékopé dans la commune Agoè-Nyivé 4. Il s'agit de plus de 250 plants de Khaya Senegalensis, Eucalyptus et Senna Siamea.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de reboisement lancée le 1^{er} juin par le gouvernement pour une durée de 10 ans. C'est une occasion pour le MSF de souhaiter, joyeux anniversaire à la veille au chef de l'Etat. Elle a pour objectif de disposer d'une meilleure couverture végétale au plan national à travers la mise en terre de millions de plants et lutter contre les changements climatiques. Il s'agit de créer des espaces verts et donner un environnement attrayant au sein des communes pour le bien-être des populations.

L'opération a réuni des agents de la mairie et des membres du MSF avec la participation du préfet d'Agoè-Nyivé, Col. Awaté Hodabalo et le maire de la Commune d'Agoè-Nyivé 4, Abdoulaye Adamou.

L'engagement du gouvernement est de planté 1 milliard de plants durant les 10 ans et donc cette année il est prévu de planter 100 millions de plants,



Le maire Abdoulaye arrose son plant mis en terre.

a souligné le préfet. Col. Awaté a ajouté que c'est dans ce cadre que les membres du MSF ont voulu donc marquer leur participation dans la préfecture d'Agoè-Nyivé et manifesté leur soutien au président de la République. « Les mois de juin, juillet et août seront consacrés au reboisement au niveau de toutes les communes de la préfecture d'Agoè-Nyivé. Nous projetons planter 50 000 plants pour cette première année », a précisé le préfet.

Selon le maire, sa collectivité ambitionne mettre en terre 15 mille plants sur les abords des rues telles

que le tronçon Echangeur - Rivière Zio et sur les places publiques. A cela s'ajoute, dit-il la création des espaces verts au sein de la commune. M. Abdoulaye a réitéré l'engagement de l'exécutif communal a contribué à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Très ému par l'initiative et le choix porté sur sa commune, le maire a salué le Mouvement de Soutien au président Faure et le choix porté sur sa commune pour cette opération.

(ATOP)

HAHA

L'Association EPIS-Afrique présentée au public



Les membres d'EPIS-Afrique posant avec les autorités locales.

L'Association Engagement pour l'Innovation Santé en Afrique (EPIS-AFRIQUE) a lancé officiellement ses activités le jeudi 3 juin à Notsè.

L'organisation est née de la volonté de promouvoir la santé pour tous, de secourir les victimes des urgences et de soutenir le droit médical dans les centres de santé et associations en charges du bien-être des populations. Elle a pour mission d'améliorer la qualité de soin en milieu rural, de lutter contre les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST) et opportunistes, de promouvoir la formation et les recherches dans les domaines de la santé et le recyclage de personnel médical.

La cérémonie de lancement a été marquée par deux communications sur les défis et les enjeux du système de santé en Afrique à l'épreuve du COVID-19, le droit de la santé respectivement par Dr. Komi Dégnanou et Nestor Kotchadjo. L'assistance a suivi également la présentation de l'EPIS-AFRIQUE comme moyen de renforcement et de l'amélioration du système de santé en Afrique.

Pour le président d'EPIS-AFRIQUE, Badom Kodjo, son organisation entend sensibiliser, former et collaborer avec les pouvoirs publics et communaux afin d'identifier des projets sanitaires en faveur des populations. Il

souhaite également ouvrir des centres hospitaliers modernes pour répondre à la demande sans cesse croissant des populations. M. Badom a lancé un appel aux personnels soignants et partenaires de l'accompagner pour la réalisation de ses visions.

Le secrétaire général de la préfecture de Haho, Koumedina Assila Komla a indiqué que l'association EPIS-AFRIQUE est une unité de soin qui vient en appui au gouvernement dans ses efforts d'amélioration des conditions de vie sanitaire de la population.

(ATOP)



AVIS DE VENTE

Sous plis fermés

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés met en vente dans leur état actuel trois (03) véhicules, des équipements informatiques et bureautiques et du mobilier usagers que les personnes intéressées pourront visiter pour soumissionner, tous les jours ouvrables à partir du **lundi 14 au vendredi 25 juin 2021 de 9 H à 12 H 00**, à l'adresse suivante :

Bureau du HCR, 31 SJO, Rue Yébu-Yébu, Boulevard Jean-Paul II,
Tél. : (+228) 22 20 96 61, 01 B.P. : 911
Quartier Nukafu Jean-Paul II, après la station Total à Lomé, Togo.

LA DATE DE CLOTURE POUR LA RECEPTION DES OFFRES EST FIXEE AU LUNDI 28 JUIN 2021 A 11 HEURES 30 MINUTES.

Liste des équipements mis en vente :

1. Un véhicule **TOYOTA LC200 STD 9 SE** acquis en 2015
2. Un véhicule **Toyota, Land Cruzer, 10 seat** acquis en 2015
3. Un véhicule **Toyota, LC Pick-Up** acquis en 2015
4. Six (6) lots de matériels informatiques et bureautiques composés de Laptop, Desktop, d'imprimantes, d'onduleurs et de scanners.
5. 1 serveur HP Proliant ML 360 gen 8
6. 1 lot d'antenne WIFI ubiquiti Nanostation M5
7. 1 lot de climatiseur split 1.5Cv et 2CV usagers
8. 1 lot de mobiliers de bureau usagers

Les offres sous plis fermés devront porter sur l'enveloppe la mention :

« **Offre pour achat du véhicule ...** » où

« **Offre pour achat de << nom de l'équipement >> / << lot N° # >>** »

Veillez indiquer dans votre offre en utilisant la fiche de soumission à retirer au bureau du HCR :

- La désignation de l'équipement ou véhicule ;
- Le montant de l'offre correspondant au véhicule ou équipement (lot) ;
- Votre nom, prénom (ou nom de la structure) adresse, numéro de téléphone, (adresse email, adresse postale si disponible)
- Pour l'achat des véhicules, les soumissionnaires devront déposer une caution de **500 000 francs par véhicule** sous forme de chèque certifié au nom du HCR. Les offres non cautionnées de même que les chèques non certifiés seront rejetés.
- La caution n'est pas remboursable en cas de désistement après notification d'adjudication.
- La caution est remboursable pour les soumissionnaires non-adjudicataires.
- Le HCR se réserve le droit de renoncer à la vente des objets s'il juge que les offres reçues sont insuffisantes.
- Le paiement des objets mis en vente est exigible dans les **24 heures** après la notification à l'acheteur. Le PAIEMENT des articles doit être effectué par VIREMENT BANCAIRE au numéro de compte qui sera communiqué, et ce dans les **24 h** suivant la notification de l'acheteur
- Le véhicule mis en vente est encore sous-douane et ne pourra être enlevé qu'après présentation de la quittance de douane. Ainsi les soumissionnaires acquéreurs devront procéder à toutes les formalités de mise en consommation ou de réexportation avant l'enlèvement du véhicule. Les formalités de mise en consommation ou de réexportation devront se faire au plus tard **3 jours** ouvrables après la remise par le HCR des documents du véhicule.



Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique



COMMUNIQUE N° 01/UL/CP/SG/PRMP/CERVIDA

de report de la date de dépôt des offres du marché relatif à l'acquisition du matériel roulant (Pick up et station wagon)

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé porte à la connaissance des soumissionnaires que la **date de dépôt des offres du marché relatif à l'Acquisition du matériel roulant (Pick up et station wagon)**, initialement prévue le **jeudi 03 juin 2021 est reportée au vendredi 29 juin 2021 à 15 heures précise GMT**. Les offres seront ouvertes le même jour à **15 heures 30 minutes**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 91 77 90 58 /91 75 32 45.

La Personne responsable des Marchés Publics

Mme Akuavi Cicavi SOSSOU



Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(Sélection d'un consultant)

Pays : TOGO

Nom du projet : Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA – DOUNEDON)

Source de financement : Crédit IDA 6512-TG et Don IDA 536-TG

Intitulé de la mission : Sélection d'un cabinet pour la réalisation des audits comptables et financier du projet y compris l'audit de la passation des marchés (exercice 2021, 2022 et 2023)

Référence N° : AMI N° 001/PPM/PI/2021/UL/PRMP/CERVIDA du

01- Dans le cadre de la création des Centres d'Excellence Africain (CEA) Impact en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA – DOUNEDON) de l'Université de Lomé et désire utiliser une partie de ces fonds pour payer les missions de services de consultants.

02- L'objectif de la mission est le suivant :

- Audit financier** : permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet. Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERVIDA-DOUNEDON sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet. L'Unité de Gestion du CERVIDA-DOUNEDON a en charge le maintien d'un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.
- Audit de passation de marchés** : réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ; Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.
- Vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque Mondiale**

La direction du Centre devra préparer chaque année un memorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DL) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3) : Renforcement fiduciaire ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi.

03- Le consultant aura pour tâches de :

- formuler une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants) ;
- vérifier selon lesquelles, les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la

situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date ;

- présenter en annexe aux états financiers, une réconciliation des fonds reçus par le Projet en provenance de la Banque Mondiale et de l'Etat d'une part, et les fonds décaissés par la Banque Mondiale et l'Etat d'autre part ;
- vérifier les états certifiés de dépenses ou des rapports de suivi financiers utilisés comme base de demande de remboursement de fonds à la Banque Mondiale ;
- réaliser les tests de procédures d'audits et de vérification considérés nécessaires au regard des circonstances ;
- analyser les transactions des Comptes Désignés ;
- examiner les procédures de passation des marchés ;
- préparer une lettre de contrôle interne.

04- La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

05- L'Université de Lomé à travers le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA – DOUNEDON), invite les Consultants individuels éligibles « Consultants » à manifester leurs intérêts à fournir les Services décrits ci-dessus.

06- Les consultants intéressés devront fournir les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et les expériences pertinentes pour fournir ces services (une lettre de motivation signée, un curriculum vitae détaillé, daté, signé, certifié sincère faisant ressortir la qualification, l'expérience et les aptitudes du candidat et mentionnant au moins trois (03) références professionnelles ainsi que les copies légalisées des diplômes, attestations et certificats ou toutes autres pièces en tenant lieu.

07- Les qualifications requises pour la mission sont les suivantes :

- ✓ **Nature des activités du cabinet et nombre d'année d'expérience en audits (15 point)**
 - Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes,
 - régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC,

Par rapport à ce critère, les candidats doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant l'année de leur création et les missions réalisées dans leur domaine d'activités.

- ✓ **Qualifications du cabinet dans le domaine des prestations (20 points)**
 - avoir réalisé au moins deux (02) mission d'audits au cours des dix (10) dernières années ;
 - ✓ **Références de l'agence concernant l'exécution de marchés analogues (30 points)**
 - Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audits comptables et financier au cours des 10 dernières années dont au moins une (01) sur un projet/programme financé par la Banque Mondiale.
 - Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audits des marchés publics au cours des 10 dernières années dont au moins une (01) sur un projet/programme financé par la Banque Mondiale.
 - ✓ **Organisation technique et managériale du cabinet (10 points)**
 - Fournir l'organigramme, la liste du matériel de travail et autres documents administratifs qui permettent d'apprécier l'organisation technique et managériale du cabinet

- ✓ **Qualifications générales et nombre de personnels professionnels (25 points)**
 - Le cabinet devra disposer d'un personnel permanent composé d'au moins quatre (04) agents dont un (01) expert-comptable, deux (02) réviseurs comptables et un (01) spécialiste en passation des marchés.

En dehors de ces qualifications les consultants doivent également fournir les pièces administratives suivantes :

Pour les nationaux :

- ✓ L'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier,
- ✓ La carte d'opérateur économique ou tout autre document équivalent ;
- ✓ L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le tribunal compétent ;
- ✓ L'original du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou l'original de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois, délivré par l'office togolaise des recettes ;
- ✓ L'attestation de l'inspection de travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Le quitus social datant de moins de six (06) mois ;
- ✓ L'attestation de paiement de taxe parafiscale de régulation.

Pour les étrangers

- ✓ Un extrait du registre de commerce ;
- ✓ Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Une attestation de paiement de la taxe de régulation des marchés publics au Togo.

Une liste restreinte de six (06) consultants ayant un score d'au moins 75/100 à l'issue de l'évaluation seront retenus pour la suite de la procédure.

08- Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée au point 10 ci-dessous aux heures de service suivantes : du **lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heure GMT)**. Les candidats sont vivement invités à prendre connaissance des termes de référence de cette mission.

09- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être fournies en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « *sélection d'un cabinet pour la réalisation des audits comptable et financier du projet y compris l'audit de la passation des marchés (exercice 2021, 2022 et 2023)* ». A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis ».

10- Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé, ou envoyés par e-mail à l'adresse suivante, au plus tard le **mercredi 30 juin 2021 à 15 heures précises**, heure GMT :

Services de la commande publique de l'Université de Lomé,
sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1,
porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 91 77 90 58 /91 75 32 45
E-mail : prmpul@univ-lome.tg
Lomé-TOGO

La Personne responsable des Marchés Publics
Mme Akuavi Cicavi SOSSOU

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG 2021

La CNTS sensibilise l'opinion à la nécessité du don de sang

En prélude à la Journée mondiale du donneur de sang célébrée aujourd'hui, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a organisé, jeudi dernier, à son siège à Lomé, une conférence-débat sur l'importance du don de sang. Cette année, la commémoration a pour thème : « *Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde* ». Une occasion de remercier les donateurs volontaires et bénévoles et de sensibiliser l'opinion à la nécessité de dons de sang réguliers pour sauver des vies.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a retenu la date du 14 juin de chaque année pour remercier les donateurs de sang et sensibiliser la population à l'importance du don de sang. A cette occasion, le CNTS a tenu une conférence-débat à son siège, pour lancer officiellement les activités commémoratives de cette Journée au Togo qui démarrent d'aujourd'hui jusqu'au samedi prochain. Cette activité a permis une fois encore de sensibiliser les leaders d'opinion et les donateurs à l'importance du don de sang et de définir les stratégies devant permettre d'augmenter le nombre de donateurs, afin de parvenir à satisfaire les besoins du pays, dont le taux de couverture est estimé aujourd'hui à 68,71 %.

A l'occasion, le directeur du CNTS, Pr Fétéké Lochina, a rappelé



Table d'honneur lors de la conférence de presse. Au milieu, le directeur du CNTS, Pr. Fétéké Lochina. (Photo Mme GERALDO)

que l'objectif de cette célébration est de faire connaître à l'échelle mondiale le besoin en sang et en produits sanguins sûrs, aux fins de transfusion, et de sensibiliser à la contribution essentielle des donateurs de sang volontaires et bénévoles aux systèmes de santé nationaux. « *Le sang et les produits sanguins*

sûrs qui permettent de réaliser des transfusions constituent un aspect essentiel des soins et de la santé publique. Ils sauvent des millions de vies et améliorent la santé et la qualité de vie de nombreux patients au quotidien. Le besoin en sang est universel. En revanche, l'accès au sang pour tous ceux

qui en ont besoin ne l'est pas. Les pénuries de sang sont particulièrement criantes dans les pays en développement », a-t-il dit. Tout en précisant que cette Journée est également une occasion de lancer un appel à l'action, aux gouvernements et aux autorités sanitaires des pays, afin qu'ils mettent en place des systèmes

et des infrastructures permettant d'augmenter la collecte de sang auprès des donateurs volontaires et bénévoles, et qu'ils allouent les ressources nécessaires à ces activités.

Pour le chef d'Unité IEC/Collecte mobile, M.Tété Sina Yao, malgré les avancées de la médecine, elle n'est pas encore parvenue à mettre en place des produits sanguins artificiels, seul le sang humain peut être transfusé à un patient. Parlant de la satisfaction des besoins du pays, M. Sina Yao a souligné que le gap de 20 % non satisfait entraîne, chaque jour, des pertes en vies humaines. Evoquant l'importance du don de sang, il a indiqué qu'« *au-delà d'un geste simple, le don de sang permet de s'informer régulièrement sur l'état de santé du donneur et de vite réagir au cas où à l'issue de l'analyse*

de sang recueilli, on découvre la présence d'une pathologie », a-t-il souligné. Il a rappelé que pour être candidat au don de sang, il faut avoir 18 ans, peser au moins 50 kg et ne pas avoir des comportements qui exposent aux facteurs de risques de certaines maladies telles que le VIH, les hépatites B et C.

Plusieurs activités sont prévues à l'occasion de cette Journée de don de sang. Entre autres, la collecte spéciale de don de sang, des séances de remerciements et de reconnaissance aux donateurs sortants (60 ans d'âge), des remises de diplômes d'honneur, etc.

**Firmin
DEFALONA**

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU TOGO

Les agents de santé communautaire de la Binah renforcent leurs capacités

Quarante Agents de Santé Communautaire (ASC) du district sanitaire de la Binah renforcent leurs capacités, du 17 mai au 26 juin à Kara, sur la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant au niveau Communautaire (PCIME-C) et en santé maternelle.

Initiée par l'ONG Santé Intégrée, cette formation se situe dans le cadre du programme de renforcement du système de santé communautaire dans le district sanitaire de la Binah. Elle vise à doter les ASC de moyens et d'outils adéquats pour une meilleure prestation de service. Il s'agit essentiellement de leur transmettre des connaissances théoriques et pratiques initiales sur la prise en charge des femmes

enceintes et des maladies des enfants de 0 à 5 ans.

Les participants, majoritairement des femmes, seront mieux outillés sur la prise en charge des maladies comme la diarrhée, la toux, le paludisme et la pneumonie. Ils seront édifiés sur la malnutrition et les cas graves à référer dans les centres de formations sanitaires les plus proches. Les ASC vont être instruits aussi sur les techniques d'identification des femmes enceintes, leur prise en charge, le dépistage du paludisme et la planification familiale.

Au terme de cette formation, les ASC iront en stage dans leurs formations sanitaires pour une période d'un mois dans le souci de mettre en pra-



Vue d'ensemble des officiels et participants.

tique leurs compétences acquises.

Le directeur Pays de l'ONG Santé Intégrée, Gbeleou Sesso Christophe a indiqué que cette formation des ASC maté-

rialise l'extension du programme de renforcement du système de santé à base communautaire.

« *Cette formation s'avère indispensable dans la mesure où ces*

ASC seront déployés sur le terrain pour aider, éduquer et traiter certaines maladies liées aux enfants et référer les cas graves et les femmes enceintes dans les centres

de santé », a précisé M. Gbeleou.

Le représentant du directeur régional de la Santé de la Kara, M. Kroumta Asoukna a réitéré sa gratitude à l'ONG Santé Intégrée pour ses multiples actions en faveur des populations, surtout des enfants et des femmes enceintes de la région. Il a rassuré cette ONG de la disponibilité du gouvernement à l'accompagner dans la réussite de ses projets et programmes de santé communautaire.

(ATOP)

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ
DE L'ÉNERGIE ET DES MINES
C A B I N E T
DIRECTION DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

ARRETE N° 035/PR/MDEM/CAB/DH/2021

portant ouverture d'enquête de commodo et incommodo relative à la construction et à l'exploitation d'une station-service, aux couleurs T-OIL à Zopomahé, Commune d'Agoè-Nyivé 5 pour le compte des Ets ENSEMBLE

La ministre déléguée chargée de l'Energie et des Mines,

ARRETE :

Article 1^{er} : Une enquête de commodo et incommodo est ouverte pour quinze (15) jours calendaires au sujet de la construction et de l'exploitation d'une station-service, aux couleurs T-OIL à Zopomahé, Commune d'Agoè-Nyivé 5.

Article 2 : Les plans et les renseignements fournis à cet effet sont déposés dans les bureaux de la Commune d'Agoè-Nyivé 5 pendant quinze (15) jours à compter de la date de réception du présent arrêté par le Maire pour être communiqués, les jours ouvrables de **8 heures à 11 heures et de 14 heures 30 à 17 heures**, à toute personne qui désire en prendre connaissance pour d'éventuelles objections.

La publication de cette enquête doit se faire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Article 3 : Un registre est ouvert à cet effet pendant la même période pour recevoir d'éventuelles observations relatives à la construction et à l'exploitation de ladite station-service.

Article 4 : Le Maire de la Commune d'Agoè-Nyivé 5 est désigné commissaire enquêteur.

Article 5 : Après clôture de l'enquête, le Maire de la Commune d'Agoè-Nyivé 5 établit un procès-verbal des observations qu'il adresse, avec avis motivé, à la Ministre déléguée auprès du Président de la République chargée de l'Energie et des Mines.

Article 6 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 03 juin 2021

La Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des Mines,
Mawunyo Mila AZIABLE



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 23/06/2021**

OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR)

UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'Obligations de Relance du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 70 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 24 juin 2021		
Adjudications	OAT 3 ans	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	10 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	Prix Multiples ≥ 9 900 FCFA	Prix Multiples ≥ 9 900 FCFA	Multiples
Taux d'intérêt	5,55%	5,80%	6,10%
Échéances	24 juin 2024	24 juin 2026	24 juin 2028

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mercredi 23 juin 2021 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,55% l'an dès la première année.
OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,80% l'an dès la première année.
OAT 7 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,10% l'an dès la première année.

Dakar, le 10 juin 2021

Le Directeur de UMOA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique du Burkina Faso

M. Célestin Santéré SANON

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:
email : adjudications@umoaTitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE
PUBLIQUE ET DE L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
SANITAIRES, DES ÉQUIPEMENTS
ET DE LA MAINTENANCE
N° 274/2021/MSHPAUS/PRMP/DISEM

Section I – Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO)

AOO N° 05/2021/MSHPAUS/PRMP/DISEM

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé le, 11 juin 2021

- Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins (MSHPAUS) a obtenu un financement sur le budget de l'Etat gestion 2021 pour appui aux structures non autonomes et compte utiliser ces fonds pour la construction et la réhabilitation du CMS de TADO dans la préfecture de Moyen-Mono. Il sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles pour la réalisation de ces travaux en lot unique. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres Ouvert (DPAO). Le délai d'exécution des travaux est de Cinq (05) mois pour compter de la notification de l'ordre de service du marché approuvé.
- La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins sis dans l'immeuble du nouveau centre administratif situé à droite sur la route de la Nouvelle Présidence de la République venant du carrefour GTA, 3^e étage ; Tél. : (00228) 70 44 81 81 ; de **08 heures à 12 heures, et de 15 heures à 17 heures**. Ils peuvent également prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée et le retirer à titre onéreux contre le paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA**.
- Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert sera remis de main en main contre récépissé. La méthode de paiement du marché sera par virement bancaire sur le compte du titulaire.
- Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins sis dans l'immeuble du nouveau centre administratif situé à droite sur la route de la Nouvelle Présidence de la République venant du carrefour GTA, 3^e étage ; Tél. : (00228) 70 44 81 81/22 51 50 83 au plus tard **le mardi 13 juillet 2021 à 09 heures 30 min**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir un bilan certifié par un expert-comptable pour les trois dernières (03) années (2020, 2019 et 2018)
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières (03) années (2020, 2019 et 2018) égal au moins à 0,5 fois le montant de l'offre ;
- une attestation de facilité de crédit d'un montant égal au moins à la moitié de l'offre ;
- une preuve de bonne exécution d'un marché relatif à la construction de bâtiment ;
- Justifier de la disponibilité du matériel minimum nécessaire (preuve de propriété ou de location) ;
- Proposer un personnel clé ayant de l'expérience : voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**.

Pour les entreprises communautaires

- Carte d'Immatriculation Fiscale en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus social datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises étrangères

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale sur des marchés antérieurs

NB : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

Les pièces administratives ci-dessus citées ne seront examinées uniquement que pour l'offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel et moins - disante.

7. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le mardi 13 juillet 2021 à 10 Heures 00 minute TU** dans la salle de réunion du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins sise au rez-de-chaussée du cœur de l'édifice du nouveau centre administratif situé à droite sur la route de la nouvelle Présidence de la République en venant de GTA, Tél. : (00228) 70 44 81 81.

NB :

- Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances à l'adresse <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire leurs offres financières seront redressées ;
- Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % et qui sont en retard par rapport au planning ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence ;
- Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.
- Les garanties de soumissions et les attestations de facilité de crédit fournies après l'ouverture des offres ne seront pas acceptées.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Mme Midamégbé AKAKPO

FIN DU SOMMET DU G7

Un milliard de doses de vaccin seront distribuées dans une centaine de pays d'ici fin 2022

Le sommet du G7 a pris fin hier, au Royaume-Uni après trois jours d'échanges. Cette année, contrairement aux précédents, a marqué le retour de l'unité entre ce club des sept pays les plus riches dans lequel ne figurent ni la Chine, ni la Russie. Deux pays qui ont fait l'objet de nombreuses discussions durant ce sommet, tout comme le climat et la santé.

Ils se sont engagés dans la lutte contre la pandémie de coronavirus avec un milliard de doses de vaccin qui seront distribuées lors des deux prochaines années dans une centaine de pays. Quant à l'urgence climatique, un plan d'action dont le but est de limiter l'augmentation des températures en dessous de 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle adopté.

Le sommet de Carbis Bay, en Cornouailles, des sept pays les plus industrialisés, s'est achevé, dimanche 13 juin, après trois jours d'intenses discussions. Les différents chefs d'Etat se sont exprimés à tour de rôle lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet.

La chancelière allemande, Angela Merkel, a ouvert la marche, saluant un nouvel élan au G7 grâce à l'arrivée au pouvoir de Joe Biden aux Etats-Unis. « L'élection de Joe Biden comme président des Etats-Unis ne signifie pas que nous n'ayons plus de problèmes dans le monde, mais nous pouvons œuvrer avec un nouvel élan à leur résolution », a déclaré à la presse la chancelière allemande. Celle-ci entretenait des



Les dirigeants des grandes puissances du G7.

relations très difficiles avec le prédécesseur de Joe Biden à la Maison Blanche, Donald Trump. « Et je trouve très bien que nous soyons devenus plus concrets lors de cette réunion du G7 », a-t-elle ajouté en référence aux décisions sur la lutte contre la pandémie de la COVID-19 ou les actions contre le réchauffement climatique.

Le G7 a convenu de distribuer plus d'un milliard de vaccins contre le coronavirus d'ici la fin de 2022 dans l'espoir d'éradiquer la pandémie, s'est quant à lui félicité le Premier

ministre britannique, Boris Johnson. « J'ai demandé à mes homologues d'aider à préparer et à fournir les doses nécessaires pour vacciner le monde d'ici la fin de 2022 », a-t-il affirmé. « Les dirigeants se sont engagés pour plus d'un milliard de doses en les finançant ou via le dispositif de partage Covax ».

La France va doubler ses dons de doses de vaccins contre la COVID-19 pour les porter à 60 millions d'ici la fin de l'année, a déclaré Emmanuel Macron. « La France a doublé ses

engagements en passant à 60 millions de doses partagées d'ici la fin de l'année », a affirmé le président. Emmanuel Macron a par ailleurs assuré que le G7 n'était pas un club hostile à la Chine, même si le communiqué final appelle Pékin à respecter les droits humains dans le territoire du Xinjiang et à Hong Kong.

Biden salue un G7 « extraordinairement collaboratif et productif »

Enfin, Joe Biden a qualifié le sommet du G7 d'extraordinairement collaboratif et productif, répétant que « l'Amérique est de retour » lors de ce déplacement, son premier à l'étranger. « Tout le monde autour de la table comprenait et comprend les défis auxquels nous sommes confrontés et la responsabilité de nos démocraties », a ajouté le président à l'aéroport de Newquay, dans le sud-ouest de l'Angleterre, avant son départ pour rencontrer la reine Elizabeth II au château de Windsor. Comme son homologue français, le président américain a par ailleurs affirmé qu'il « ne cherche pas le conflit » avec la Chine.

Les dirigeants des grandes puissances du G7 ont affirmé, leur volonté de mettre fin à la pandémie de la COVID-19 par la

distribution de vaccins et d'agir pour le climat, lors d'un sommet marqué par une nouvelle dynamique en faveur du multilatéralisme occidental, Etats-Unis en tête.

Ce sommet de trois jours, le premier en presque deux ans, marquait le retour des contacts directs après des mois de visioconférences pour le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Canada.

Sous l'impulsion de Washington, les dirigeants se sont efforcés de montrer un front uni sur les grands dossiers qui agitent la planète, à commencer par le climat et la pandémie, mais aussi la Russie et la Chine.

(AFP, France 24)

ETHIOPIE

La famine menace 350 000 personnes au Tigré selon l'ONU

Six mois après la fin de la guerre au Tigré, la famine menace cette région du nord de l'Ethiopie, ont prévenu jeudi les Nations Unies, dénonçant le blocage de l'aide par des « groupes armés ».

Quelque 350 000 personnes sont menacées par la famine au Tigré alors que des « groupes armés » bloquent l'aide humanitaire, préviennent les Nations Unies, six mois après la fin de la guerre dans cette région du nord de l'Ethiopie opposant l'armée au gouvernement au rebelle de la province. Plus de 90 % des plus de cinq millions de personnes vivant au Tigré ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence, selon l'ONU, qui a lancé un appel urgent pour obtenir plus de 200 millions de dollars afin d'intensifier sa réponse. « La famine sévit maintenant au Tigré », a déclaré Mark Lowcock, chef des opérations humanitaires des Nations Unies. « Nous avons vraiment besoin que tout le monde se mobilise », a-t-il insisté. Les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE) ont lancé jeudi un appel pressant à

l'action pour lutter contre un début de cette famine provoquée par le conflit au Tigré, à la veille d'un sommet des dirigeants du G7 au Royaume-Uni. « La famine est peut-être déjà en cours dans certaines zones, menaçant la vie de centaines de milliers de personnes. C'est inadmissible », a lancé l'ambassadrice américaine aux Nations Unies, Linda Thomas-Greenfield, lors d'une visioconférence internationale organisée par les Etats-Unis et l'UE. « Pour éviter une catastrophe humanitaire, l'ensemble de la communauté internationale doit agir directement et indirectement, rapidement et avec vigueur », a soutenu Janez Lenarcic, le commissaire européen chargé de la Gestion des crises.

L'ambassadrice américaine a déploré l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à organiser une réunion

publique pour mettre fin à la crise. Une réunion à huis clos est prévue demain. « Nous assistons à un cauchemar humanitaire (...) Nous ne pouvons pas laisser l'Ethiopie mourir de faim. Nous devons agir maintenant », a-t-elle déclaré, dénonçant une urgence « provoquée par l'Homme ». Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, lauréat du prix Nobel de la paix 2019, a envoyé l'armée fédérale au Tigré en novembre 2020 pour arrêter et désarmer les dirigeants du TPLF (Front de libération du peuple du Tigré), parti à l'époque au pouvoir dans cette région et qui défiait le gouvernement central.

(France 24, AFP)

MALI

Un nouveau gouvernement formé

Le colonel Assimi Goïta, qui a repris le pouvoir au Mali fin mai, a désigné vendredi son nouveau gouvernement. Plusieurs postes clés comme la Défense, la Sécurité et la Réconciliation nationale reviennent à des militaires qui avaient participé au putsch d'août 2020.

Le nouveau président de transition au Mali, le colonel Assimi Goïta, a désigné les membres de son gouvernement dans lequel plusieurs ministères clés comme la Défense, la Sécurité et la Réconciliation nationale reviennent à des militaires, a indiqué vendredi le secrétaire de la présidence, Ali Coulibaly. L'un des meneurs du coup d'Etat d'août 2020, Sadio Camara, retrouve le portefeuille de la Défense, selon le décret présidentiel. Son éviction du gouvernement fin mai par l'ancien président de la transition, Bah Ndaw, est considérée comme l'un des éléments ayant déclenché le second putsch en neuf mois du colonel Goïta. Ismaël Wagué, autre

meneur du putsch d'août, garde le portefeuille de la Réconciliation nationale. Un éminent membre du Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des Forces Patriotiques (M5/RFP), un collectif d'opposants, de religieux et de membres de la société civile, Ibrahim Ikhassa Maïga, nommé à la tête du ministère de la Refondation de l'Etat, fait son entrée dans ce gouvernement annoncé comme étant « d'ouverture » et « inclusif » par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, lui aussi du M5-RFP, lors de sa nomination. Choguel Kokalla Maïga, qui fait partie du Comité stratégique du M5-RFP, est également membre du bureau politique de

l'URD, parti de l'ancien principal opposant décédé en décembre, Soumaïla Cissé. Le ministre Abdoulaye Diop, qui faisait partie du gouvernement sous le président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé le 18 août par les militaires, retrouve son poste aux Affaires étrangères. La nouvelle équipe compte 28 membres, dont 25 ministres et trois ministres délégués.

(France 24, AFP)

POST COVID-19 ECONOMIC RELAUNCH

Govt. and private sector to identify appropriate strategies

The Government and the private sector consultation council held its second meeting of the current year last Wednesday. The 2 Février Hotel in Lomé lent its premises for the meeting intended to explore effective strategies for sustainable post covid-19 economic relaunch in Africa, the whole world and especially in Togo. The attendees identify actions to reinforce the country's economy resilience and give it fresh impetus in order to achieve the inclusive growth objectives for the benefit of both parties and the population. The Prime Minister Victoire Tomégah-

Dogbé chaired the meeting also attended by some Government Officials, Prof. Carlos Lopes, Development and Strategic Planning Economist and actors of the private sector.

Indeed, the Covid-19-related sanitary crisis worldwide imposed a downturn in the economy of countries, including Togo. So, knowing the paramount role the private sector can play in the post covid-19 economic relaunch, the Government exchanged with the actors of this key sector on initiatives, measures and actions to resume economic activities. The participants learned from the global



Prime Minister Victoire Tomégah-Dogbé addressing the attendees.

economic relaunch and innovative financing strategies for the private sector. They also debated the theme: "Togo post covid-19 economic relaunch: the role of the private sector." On the

occasion, the famous Economist, Prof. Carlos Lopes observed that Africa is the least affected continent by the Covid-19, but deeply and negatively economically impacted. According to him, Africa

is the most vulnerable region whose economies undergo drastic consequences.

At the close of the works the Head of Government, Mrs. Victoire Tomégah-Dogbé noted how

fruitful discussions were and the private sector's commitment to work in concert with the Government for the attainment of the country's economic growth. For the Prime Minister, this partnership will help increase significantly the added value of the country's raw materials and provide job for the youth. She quoted the construction of the kékéli Power Center, IFAD building and other important projects as the fruits of the public-private sectors partnership.

**Godwin Koté
AGUETON**

HARMONIZATION OF ADVANCED LEVEL IN UEMOA ZONE

CIP-UEMOA delegation call on Speaker of National Assembly

The Speaker of the Togolese National Assembly, Hon. Yawa Djigbodi Tségan conversed with a delegation of the Inter-Parliamentary Committee of the West African Economic and Monetary Union (CIP-UEMOA) last Thursday, 10th June 2021 at her office in Lomé. The CIP-UEMOA delegation was headed by its President, Mr. Goakun Rossan Noël Toé. The harmonization of the Advanced Level (A Level) within the UEMOA zone and some measures in connection with the development of COVID-19 were the



Hon. Yawa Djigbodi Tségan discussing with Mr. Goakun Rossan Noël Toé. (Picture by EDJARE).

gist of their discussions.

In his answer to the queries of Journalists about the purpose of his visit to the Togolese Parliamentary Head,

Mr. Goakun Rossan Noël Toé stated that they went to make Hon. Tségan aware of the session his institution held in Cotonou, Benin.

He precised that the Inter-Parliamentary Committee organized a session of the sectional political sub-committee of the Union as well

as the sub-committee of general and institutional affairs. He added his meeting with the Speaker of Togo Parliament allowed them to think of some directives with regard to the harmonization of the A Level within the UEMOA zone and to exchange viewpoints on the recommendations made by the Heads of State of the Union Member States.

Besides, he underlined that they surveyed the general situation in the West African Sub-region and thought of future prospects. The CIP-UEMOA President also

recalled that during the Conference of the Heads of State on 23rd March this year on the development of COVID-19 in the UEMOA zone, some decisions were taken regarding the harmonization of some prices, the progressive opening of the borders and other measures. Therefore, he underlined, they called on the Speaker of the Togolese National Assembly to give her a full account.

**Célestine Tanty
AGBONON**

Launch of ARPEJ programme in Dapaong

After Kara, the SOS Children's Village Togo launched the Regional Approach to Child and Youth Protection (ARPEJ) last Thursday, June 3, in Dapaong. The aforesaid programme has been developed by the SOS Children's Village France and the partner national associations of Côte d'Ivoire, Burkina Faso and Togo.

Jointly funded by the French Development Agency (AFD) and SOS France, the programme will be carried out over three years. It is aimed at reinforcing the achievement of child rights by improving care and protection for girls and boy in vulnerable situations by the end of the year 2023. In Togo, the target sites are Lome,

Kara and Dapaong for a total amount of 694,846,723 CFA F.

In Tone, the project covers the localities of Koutone (Pana district), Tchabigou (Kor bongou district) and Natcheme (Lotogou district). In these communities, the project targets 811 children including 371 girls identified in 240 direct beneficiary families. Thus, the

project will enable to provide basic service for the beneficiaries, i.e. food, health care and education. Besides, there will be capacity-building for parents to prevent child abandonment.

Various child and youth protection activities are in store. Committees for the defense of child rights and family strength-

ening will be set up to perpetuate the actions of the programme and protect children. The launching workshop involved local authorities, especially the District Chief Executive of Tone, Mr. Yendoukoa Dousti; the acting Programme Director of SOS Children's Village Dapaong, Mr. Tchabli Remi Lène; community leaders, the represen-

tatives of civil society, religious authorities and associations working in child and youth protection as well as security forces.

Clotilde KPARESSI



AVIS AUX CANDIDATS

AOI N° 007/DFC/PRMP/DG/CEET/2021
ACQUISITION DE CABLES DE BRANCHEMENT

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe les candidats à l'Appel d'Offres International N° 007/DFC/PRMP/DG/CEET/2021 relatif à l'acquisition de câbles de branchement que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le **17 juin 2021** est reportée au **vendredi 02 juillet 2021 à 09 heures 00 minute TU.**

**La Personne Responsable
des Marchés Publics,**



AVIS AUX CANDIDATS

AOI N° 008/DFC/PRMP/DG/CEET/2021
**ACQUISITION D'ACCESSOIRES DE BRANCHEMENT
ET DE RESEAUX**

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe les candidats à l'Appel d'Offres International N° 008/DFC/PRMP/DG/CEET/2021 relatif à l'acquisition d'accessoires de branchement et de réseaux que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le **22 juin 2021** est reportée au **mardi 06 juillet 2021 à 09 heures 00 minute TU.**

**La Personne Responsable
des Marchés Publics,**



AVIS AUX CANDIDATS

AOI N° 009/DFC/PRMP/DG/CEET/2021
**ACHAT DE MATERIELS POUR EXTENSION
ET MAINTENANCE DE RESEAUX**

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe les candidats à l'Appel d'Offres International N° 009/DFC/PRMP/DG/CEET/2021 relatif à l'achat de matériels pour extension et maintenance de réseaux que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le **24 juin 2021** est reportée au **jeudi 08 juillet 2021 à 09 heures 00 minute TU.**

**La Personne Responsable
des Marchés Publics,**

ODYSSEE INTERNATIONALE

Société anonyme avec Conseil d'Administration
Siège Social : B.P. : 4789 Immeuble Ramco- Lomé

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Mardi, 29 Juin 2021 à 10 Heures**

Avis de convocation

Mesdames, Messieurs,

les actionnaires sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 juin 2021 à 10 heures** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020**
- 2 Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020**
 - a) Rapport Général
 - b) Rapport Spécial
- 3 Vote des Résolutions**

Première Résolution : Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020

Deuxième Résolution : Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020

Troisième résolution : Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes

Quatrième Résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Cinquième Résolution : Indemnités de fonction des Administrateurs

Sixième Résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Au regard du contexte sanitaire et réglementaire actuel, **l'Assemblée Générale Ordinaire, se déroulera hors la présence physique des actionnaires.** Nous vous ferons parvenir le Formulaire de vote par correspondance ainsi que les textes de résolutions.

Les documents requis pour l'assemblée Générale ordinaire sont à votre disposition au siège de la société.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS
CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Demande de Renseignement de Prix Restreinte

(Marché réservé aux jeunes et femmes entrepreneurs)

Réf : DRPR N°001/MSL/CAB/PRMP-21 du 14 juin 2021

Objet : acquisition de mobiliers de bureau

1. Le Ministère des Sports et des Loisirs sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir l'acquisition de mobiliers de bureau. Ces mobiliers sont à livrer au cabinet à Lomé dans un délai de trente (30) jours.

2. La passation du marché sera conduite par demande de renseignement de prix restreint, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.

3. La demande de renseignement de prix restreinte est adressée aux candidats inscrits sur la plateforme des jeunes et femmes entrepreneurs à l'adresse www.dncmp-togo.tg, dont les noms figurent ci-après :

- ETS ADEF PLUS : 90 03 20 47
- ETS YINGI VITALITY : 90 13 06 58
- ETS AVENIR PLUS : 91 13 39 10
- SOCIETE D'BEL SARL : 99 24 27 71
- ETS IMPERIAL BUSINESS : 92 77 94 23
- ALADEL SERVICE : 90 10 39 74

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix restreinte à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la PRMP, Ministère des Sports et des Loisirs, rue Yoti, derrière le Palais de Justice de Lomé, tous les jours ouvrables de **08 h à 11 h** et de

15 h à 17h. Tél. : 92 14 79 01. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant contre paiement d'une somme non remboursable de **25 000 francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces contre un reçu.

5. Les exigences en matière de conformité et de qualifications sont d'ordre technique, financier et légal (voir les données particulières et les formulaires de soumission pour les informations détaillées).

6. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP, Ministère des Sports et des Loisirs, rue Yotsi, derrière le palais de justice de Lomé, tous les jours ouvrables de **08 h à 11 h et de 15 h à 16 h 30** au plus tard le **29 juin 2021 à 10 h**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : grande salle de réunion du ministère des Sports et des Loisirs, rue Yotsi, derrière le Palais de Justice de Lomé, le **29 juin 2021 à 10 h 30**.

La Personne Responsable des Marchés Pub

ALI Essowè

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES LOISIRS
OFFICE DE GESTION DES INFRASTRUCTURES
ET D'EQUIPEMENTS SPORTIFS (OGIES)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL (Homme /Femme)
DE L'OFFICE DE GESTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (OGIES)**

L'Office de Gestion des Infrastructures et Equipement Sportifs (OGIES) est un établissement public à caractère administratif doté de personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière, placé sous la tutelle technique du ministre chargé des Sports et sous la tutelle financière du ministre chargé des Finances.

Le Conseil d'Administration de l'Office de Gestion des Infrastructures et Equipements Sportifs (OGIES) lance un appel à candidature pour le recrutement du Directeur Général de l'OGIES.

1. Responsabilités du Directeur Général

Premier responsable de l'Office, le Directeur Général de l'OGIES est le manager au plus haut niveau de l'Office, d'une importance majeure dans la rentabilité et la durabilité des infrastructures et équipements sportifs, des espaces d'expressions vitales des populations de tout âge.

2. Durée du contrat

Le Directeur Général de l'OGIES est recruté pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

3. Profil du (de la) candidat (e)

- être de nationalité togolaise ;
- être âgé (e) de 35 ans au moins ;
- être titulaire d'un diplôme BAC+5 ans au moins en administration générale, en maintenance et/ou en gestion des

infrastructures et équipements sportifs, en gestion financière ou équivalent ;

- justifier d'une connaissance suffisante de l'environnement sportif au Togo et/ou ailleurs ;
- justifier en plus d'expériences professionnelles d'au moins cinq (5) ans dont deux (2) au moins dans les fonctions de direction dans un service public ou privé.

4. Composition du dossier de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une lettre de candidature comportant les coordonnées téléphonique et électronique du (de la) candidat (e), dans laquelle le postulant mentionne ses motivations et attentes adressée au Président du Conseil d'Administration (C.A) de l'Office de Gestion des Infrastructures et Equipements Sportifs (OGIES) ;
- une copie de certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un curriculum vitae certifié par le (la) candidat (e) daté et signé ;
- un certificat médical datant de trois (3) mois attestant que le (la) candidat (e) est physiquement apte et jouit d'une excellente santé pour occuper le poste ;
- les copies légalisées des diplômes, des certificats de formation et des certificats de travail ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours

de validité ;

- trois lettres de référence (ou recommandations) de services, sociétés, institutions ou de personnes pouvant attester des états de service et des qualités du (de la) candidat (e).

5. Dépôt de candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé, à l'attention du Président du Conseil d'Administration de l'OGIES à l'adresse suivante : Secrétariat particulier du Président du C.A de l'OGIES, Ministère des Sports et des Loisirs, rue Yotsi derrière le Palais de Justice de Lomé, tous les jours ouvrables de **08 h à 11 h et de 15 h à 17 h**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **14 juillet 2021 à 17 h 30 GMT**.

Tél. : (00228) 90 97 01 34/98 35 64 29/22 20 25 62.

N. B. : Les dossiers en retard ne seront pas acceptés.

6. Procédure de sélection

Le recrutement se fera par voie de présélection sur dossier suivi d'un entretien avec les candidat (e)s présélectionné (e) s.

N. B. : Pour d'éventuelles informations complémentaires, veuillez contacter les numéros indiqués au point 5.

Le Président du Conseil d'Administration de l'OGIES

KAINA Bèrènekè



KU ÐE DZODEDE GADIMONU NYAWO ME, LE «COVID-19» ÐOVÕ LA MEGBE ÑU

Dzidudu kple adzodolawo wowo deka le ayemo vovovo siwo dze la dim



Amenkuta vovovo siwo dome Afeno Dogbe-Tomegah le no kplõ ta

Gododo si le dzidudu kple adzodolawo dome fe adanudoha la wo efe takpekpe evelia le fea me, nyitsõ kudagbe si va yi, le 2 Fèvrier

fe amedzrodzefea me. Takpekpea menolawo dzro nu me ku de monu vovovo siwo ano anyi daa, siwo dzi woato ade dzo gadimõnu nyawo me, le (Covid-19) fe dovõ la vo megbe le Afrika nyigba dzi, xexea me godoo eye vevieto le Togo-nyigba dzi. Eganye monukpokpo ade ha na takpelawo be woade dzesi sotiwo kple afõ siwo woado anyi, ana be Togo fe gadimõnu nyawo nalike eye ano te sesiẽ, ana be nusẽ yeye ade nava na dukõa alebe gadimõnu nyawo nakpo dzidzide dzi, si me akpawo kata kple dumeviwo siaa nakpo vide le. Dudõnunõla gbãto, Afeno Victoire Tomegah-Dogbe no zi me le takpekpea woyi, le dzidudu

menõla adewo, Nufialagã Carlos Lopes si nye gadimõnu nyawo fe ngõdode kple doḍowõwo to ayemõwo dzi nunti nunyala kple adzodolawo, wofe anyinõyi.

Dudõnunõla si kpõa asitsatsa, adzododo kple dumeviwo fe nu siwo wowo zaza fe nyawo gbõ, Afeto Kodjo Adedze na wonya be, dukõa fe Tato la fe nukpokpo dengo la enye be, adzodolawo nanye soti le dukõa fe gadimõnu nyawo me. Le susu sia ta dzidudu wa se siwo ade adzodolawo dzi be woate nu ano te sesiẽ de (Covid-19) dovõ la fe anyrãwõwõwo nu, to amlõkõe adewo dzi dede kpõto dzi.

Wolanyo Komla ATSU

«BAC» FE DODOKPO LA WOWO DEKAE LE «UEMOA» DUKOWO ME

Sewofea fe zimenõla la xõ «CIP-UEMOA» fe amedõdõwo, nyitsõ yawodagbe si va yi

Sewofea fe zimenõla, Afeno Yawa Djigbodi Tségan, le nyitsõ yawodagbe si va yi, le dukõa fe nuḍoanyia fe tanõfea me, xõ Yetodofe Afrika dukõ-gadekadulawo fe sewofea fe dõdzikpõha (UEMOA-CIP) fe amedõdõ ade, siwo ngõ, Afeto

Goakun Rossan Noël Toé, si nye wofe zimenõla la no. «(BAC) fe dodokpo la wõwõ dekae le nutoa me dukõwo me kple nonõme adewo fe dziyiyi ku de «Coronavirus» nu woenye nu siwo nu wodzro nu me tsoe. Le gododoa vo megbe la, Afeto Goakun Rossan Noël Toé, si

no ngõ na amedõdõwo na wonya be, yewova na zimenõla la nya nu tso yefe nuḍoanyia fe takpekpe si va eme le Cotonou (Bénin) nu. Takpekpea fe gomekpolawo bu ta me tso mo siwo dzi woato ale be, woawõ «BAC» fe dodokpo la dekae le «UEMOA» dukõwo me kple mo

siwo Tatõwo ta da di dede dõwõwo me blibo. Egana wonya ha be, yewowõ numekuku do ade tso se siwo Tatõwo fe takpekpe si va eme, le Tedoxe 23 lia dzi de de go nu, eye yewova be, yewoana akõnta sewofea fe zimenõla la.

Afelete Kwami AMOUZOU

Kewiyay ne angba wena awe a-ti yõ yõ wee pañinty numõnj se pakusõ tõssu «COVID-19» kudõnj wayi

Kewiyay ne angba wena awe a-ti yõ yõ nuntõ dõama se widiyi widiyi pakatõsõ ne pañinty numõnj ne pakusõ tõssu «COVID-19» kudõnj wayi. Ðede kpõtaw taa cila wiye pekpeylaa ne pala pinay taa kedeyzay naale ñingã. Põha-we numõsõ ne pañinty leytu ndu pakpayna ne «COVID-19» kudõnj wayi le, kedengã kpeekpe, Afrika pikilinty tõssu ñayni kpau ñõnj yõ. Kewiyay Ñusõdu Victoire Tomegah-Dogbe ñiyini kedeyzay kanẽ. Kewiyay taa cayyaa, tõssu ne huuu lõnzõdu, Ðajaa Carlos Lopes ne angba wena awe a-ti yõ yõ, a-nõḍeyaa kaawe peede.

ñamsõsõ ele, ku-tõssu kilinty kpilõsõ. Tõssu ne huuu lõnzõdu, Ðajaa Carlos Lopes tõm se masti nastyõ wee ne siwilyõ se kudõnj kõm kudẽkedum ajeya yõ.

Tõssu ne huuu lõnzõdu, Ðajaa Carlos Lopes sõzaa se paa kudõnj ewee kõyõ, Togo ñiyini ceceyõsõ; pu-yõ kudõnj lubutu ne kajazasi feẽ Adetikopé. Etendi koozasi se sikindõ angba liidiye ne alabinty tumtye.

Tadiye, lubutu ne ejade taa tõnasti tõssu minisi Kodjo Adedze tõm se Togo Ñusõdu lumayza le se angba wena awe a-ti yõ yõ, akemõ tõssu tigiðe. Pu-yõ le, ñõõ ezi kudõnj lu 2020 yõ, kewiyay kpay paytu ndi ndi ndu tikandiy angba yõ se kudõnj etaakili-ye ñamsiy yõ.

Tõssu angba ñiyaa hidẽ taa Ðajaa Thierry Awesso kpay tõm ne ekedi tuma wena awe a-ti yõ yõ a-wazay Togo tõssu huõlõsõ taa. Pu-wayi ekedi lumayza wena palaba se pakusõ tõssu «COVID-19» kudõnj wayi.

Kedeyzay wayi kewiyay Ñusõdu Victoire Tomegah-Dogbe tõm se e-taa labi lelej ne ezima poyõõdaa ne panuntõ dõama yõ, pikilinty ezima angba wena awe a-ti yõ yõ adu



Kewiyay taa cayyaa ne kibaylaa nabeye kõyõ kedeyzay dede

sõõlum se asuntõ kewiyay tumtye labi ne tõssu huõ yõ.

Eõzaa tuma ndi ndi wena kewiyay labi wayi wayi alõwaatu tũne yõ, pilum kewiyay ne tuma wena awe a-ti yõ yõ, po-ñõnj taa. Pu-yõ le, eyay suniyaa se paḍu kewiyay nesi ne pala lumayza kifana wena ayeki ne tõssu huõ yõ.

Kewiyay Ñusõdu tezinaa se pekpeyluu yõ, patum tuma wena palaba ñõõ ezi «COVID-19» kudõnj lu yõ. Pekedi ñõḍõ tuma puwee se angba wena awe a-ti yõ yõ ala ne tõssu wobini esundaa yõ.

Kewiyay Ñusõdu Victoire Tomegah-Dogbe ha setu kibaylaa mba paawe kedeyzay taa yõ.

Hubert BAGNABANA Somié BERE

Ezuma pokõlõsõ-ku?

Paa anu ehuuzi e-mõnj ne e-nõõ, esay e-nesi ne lum ne fõfõ yaa kõye ñõnj ñõnj, ñitaaha dõama nesi, ñitaatukuni de-esundaa, ñitaanõntõni dõama, ñicumisi yaa ñikpezi nunngolõnj taa, ñitaatõ ndaatu yaa ñumõsõ muuna tataa, ñitaanõntõni mba pekpeziy yaa po-tõnõsõ sa min yõ, eyaa etaakpeyli piðee 15 yõ.



RESULTAT DE L'EVALUATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PCD COMMUNE AGOE NYIVE 1

9 (neuf) candidats ont répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI N° 001/2021/CA1-PRMP) de la Commune d'Agoè-Nyivé1 lancé en mars 2021. Et à l'issue de l'évaluation, quatre (4) candidats ont reçu conformément aux critères une note supérieure à 60. Cinq (05) autres 4 autres candidats ont une note inférieure à 60.

Numéro	NOM DU CANDIDAT	Note du candidat	contact
1	CABINET D'ETUDES INDENERIE CONSEILS PENDJARI	75	(229) 95 15 20 80
2	CONSORTIUM CEDES-AFRIQUE & PADIE & EARTH CONSULTING & ARWP	74	90 0380 85
3	GROUPEMENT DESCO-PERSPECTIVE	74	
4	GROUPEMENT AAU/LDCP	62	93 53 18 18
5	GROUPEMENT CABINET DURABLE (SD) & CABINET ALPHA ET OMEGA CONSULTANTS SARL	53	90 79 35 55
6	DEAL & CONSULTING	28	90 38 59 45
7	PROSPECTIV-AFRIQUE (PRAF)	25	90 12 04 30 / 93 05 01 26
8	AGENCE DE FORMATION ET DE SERVICES AUX TERRITOIRES (AFSET)	25	90 04 55 91 / 98 00 71 71
9	FISCCA-RH	21	70 21 80 80 .96 40 90 90

N.B. : Les détails de l'évaluation sont disponibles à la Mairie d'Agoè-Nyivé 1, au secrétariat de la PRMP.

Les candidats ayant obtenu la note supérieure ou égale à 60 peuvent prendre attache avec le secrétariat de la PRMP pour la suite de la procédure.

La Personne Responsable des Marchés Publics

BADAGBON Kossivi



AVIS DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT D'OFFRES

DRP N° 01/MG3/DST/DAF/2021

Dans le cadre de la Demande de Renseignement de Prix N° 01/MG3/DST/DAF/2021 paru dans le quotidien Togopresse des **24 mai et 02 juin 2021**, relatif à l'acquisition deux (02) véhicules tout terrain, il est porté à la connaissance des candidats intéressés, qu'en raison du nombre insuffisant de plis reçus pour permettre l'ouverture ; la date de dépôt des offres initialement prévus pour le **mercredi 09 juin 2021**, est reportée au **vendredi 18 juin 2021 à 09 heures 00**. Les dépôts se feront à la même adresse.

L'ouverture des offres se fera le même jour à **09 heures 30 mn** dans la Salle des Délibérations de la Commune.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à l'assistanat administratif de la PRMP Tél. : 22 21 16 24.

Lomé, le 10 juin 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

AWILI Prénom

Programme des Nations Unies pour le Développement



AO no : RFQ_TRAV_PARKING_PNUD_TOGO_2021 : Travaux de construction d'un parking de stationnement de véhicules au profit du personnel du PNUD.

1. Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part des entités éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la réalisation des travaux de construction d'un parking de stationnement de véhicules au profit du personnel du PNUD Togo à Lomé.

2. La date limite de soumission des offres est fixée au 30 juin 2021, date indiquée sur la plateforme de publication procurement-notices.

3. Les dossiers de soumission peuvent être téléchargés par le lien suivant :
https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=79397

4. Les offres qui seront soumises à l'adresse [procurement.tg@undp.org](mailto:tg@undp.org), les offres qui seront soumises en dehors ne seront pas considérées.

5. Les questions de clarification peuvent être envoyées à l'adresse : clarification.tg@undp.org

IN MEMORIAM

14 juin 2020

14 juin 2021

Voici un an que :



Sylvanus Edouard AMORIN

A été rappelé auprès du Seigneur.

En ce jour du souvenir, La famille Alves-Amorin La famille Fakambi,

Mme Ninette Amorin, directrice de PROFIL.COM, ses frères et sœurs, cousins, cousines, leurs enfants et petits-enfants

Les familles Olympio, de Medeiros et Germa

Les familles Sorogandji, Sehou, d'Almeida, Alawoe, Hougbo, Mensah, Jonhson, Hilary et Le Lagadec

Les familles parentes, alliées et amies

Vous renouvellent leurs plus chaleureux remerciements pour vos marques d'affection et de sympathie en ces temps de manque et vous prient de vous unir d'intention à la messe d'action de grâce qui sera dite le **14 juin 2021 à 12 h 00** en la cathédrale de Lomé. Qu'il demeure en paix...

AVIS DE DECES

Togbé Ahouawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Nana-ané Ohiniko Quam Dessou XV, chef traditionnel de la ville d'Aného
Les familles Laclé Tèvi-Djidjogbé, Wilson-Bahun et Gaba
Veuve Pépé Francine Ayoko Laclé, née Gaba
Les enfants Mylène Bodjrenou, née Laclé, Jessica et Yannick Laclé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Albert Do LACLE
dit « Jomo »
Fonctionnaire international à IPPF-Nairobi et UNFPA-Congo à la retraite
Endormi dans le seigneur le 14 mai 2021 dans sa 69^e année.

Et vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 17 juin 2021

16 h 30 : Messe-veillée en l'église Sainte Lucie de Baguida, corps présent au domicile du défunt

Vendredi 18 juin 2021

08 h 00 : Levée du corps dans la maison mortuaire

08 h 30 : Messe d'enterrement en l'église Sainte Lucie de Baguida suivie de l'inhumation au cimetière de Bé-Kpota dans l'intimité familiale

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église à la sortie de la messe d'enterrement en respectant les mesures barrières préconisées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Maison Mortuaire : Maison Laclé sise à Baguida derrière le bar « Mème-Prix » en allant vers Dévégo.

AVIS DE DECES

M. Ata Amah Konkon Justin d'Almeida, chef de la famille Apéto Ayi Pedro Felix d'Almeida

La famille d'Almeida Godohoun
Veuve Ida Maleaux, épouse d'Almeida

Les enfants du défunt : Imelda, Emilie, Chantal, Judith et Jocelyne, leurs époux et enfants

Les familles : d'Almeida, Kutsiényo, Améwoui, Adjakly, Metzger, Maleaux et Rowland

Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Didier M. d'ALMEIDA
Enseignant
Conseiller pédagogique à la retraite
Rappelé à Dieu le 27 mai 2021 à Lomé dans sa 91^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mardi 15 juin 2021

17 h 00 : Messe-veillée en la paroisse des frères Franciscaïns de Hanoukopé-corps présent

Mercredi 16 juin 2021

07 h 00 : Levée du corps

08 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation dans la stricte intimité familiale à Adjido (Aného)

Maison mortuaire : Maison Didier M. d'Almeida, sise à Kodjoviakopé ; Avenue Duisburg à côté de l'ancienne direction de COOPEC-AD

N.B. : Ni gerbes ni couronnes.

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

N°	Designation	Montant
1	Nouveau Code Pénal	6500
2	Nouveau Code des Personnes et de la Famille	4000
3	Code de l'environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	4000
4	Code Electoral	3500
5	Code Foncier et Domanial	3500
6	Code du Travail	3000
7	Code de la Santé Publique	3000
8	Statut de la Fonction Publique et son Décret d'application	3000
9	Constitution	2500
10	Code des Investissements en République Togolaise	2000
11	Code de l'Enfant	2000
12	Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990)	1450
13	21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	1450
14	Accord Politique Global	1000
15	Dialogue Social	1000
16	Décentralisation au Togo	2000
17	Convention Collective Interprofessionnelle	1000
18	Code de Nationalité Togolaise	1000
19	Organisation Judiciaire	2000
20	Code de la Presse	2000
21	Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA	1000
22	Code de la Route	1000
23	Brochure de la Cour des Comptes	1000
24	Charte des Partis Politiques	500
25	Cour Constitutionnelle	500
26	Cour Suprême	500

ARRETE N° 034 /PR/MDEM/CAB/DH/2021

Portant ouverture d'enquête de commodo et incommodo relative à la construction et à l'exploitation d'une station-service, aux couleurs CAP à Kpogan, Commune du Golfe 6.

ARRETE :

Article 1^{er} : Une enquête de commodo et incommodo est ouverte pour quinze (15) jours calendaires au sujet de la construction et de l'exploitation d'une station-service, aux couleurs CAP à Kpogan, Commune du Golfe 6.

Article 2 : Les plans et les renseignements fournis à cet effet sont déposés dans les bureaux de la Commune du Golfe 6 pendant quinze (15) jours à compter de la date de réception du présent arrêté par le Maire pour être communiqués, les jours ouvrables de 8 heures à 11 heures et de 14 heures 30 à 17 heures, à toute personne qui désire en prendre connaissance pour d'éventuelles objections.

La publication de cette enquête doit se faire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Article 3 : Un registre est ouvert à cet effet pendant la même période pour recevoir d'éventuelles observations relatives à la construction et à l'exploitation de ladite station-service.

Article 4 : Le Maire de la Commune du Golfe 6 est désigné commissaire enquêteur.

Article 5 : Après clôture de l'enquête, le Maire de la Commune du Golfe 6 établit un procès-verbal des observations qu'il adresse, avec avis motivé, à la Ministre déléguée auprès du Président de la République chargée de l'Energie et des Mines.

Article 6 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 03 juin 2021

La Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des Mines

Mawunyo Miia AZIABLE

C.C.T | Batimat

« Il est demandé à Monsieur **OURO-KEFIA Boukari**, au N° Mille 00166, MANUTENTIONNAIRE à la SOCIETE CCT-BÂTIMAT, qui a abandonné son poste depuis le mardi 1^{er} Juin 2021, de reprendre impérativement le travail au plus tard le lundi 28 Juin 2021.

Faute de quoi, la SOCIETE CCT-BÂTIMAT tirera les conclusions juridiques nécessaires ».

Le Directeur Général
ISSA A. JOUNI



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DU NIGER DU 10 JUIN 2021

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 10 juin 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger, l'émission simultanée d'Obligations de Relance (OdR) du Trésor respectivement à trois (3) ans et sept (7) ans pour un montant de 40 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 10 juin 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	153 157 140 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	43 720 710 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	382,89%

Emission simultanée du 10 juin 2021	OAT 3 ans	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	64 241 800 000	88 915 340 000
Dont ONC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	11 000 000 000	32 720 710 000
Dont ONC	ND	ND
Montant Net	11 122 100 000	32 950 279 015
Prix Marginal	101,1100%	100,6227%
Prix Moyen Pondéré	101,1100%	100,7016%
Rendement Moyen Pondéré	5,19%	6,02%
Nombre de soumissions	34	68
Nombre de participants	20	21
Taux d'absorption	17,12%	36,80%

UMOA-Titres (UT) remercie, au nom du Trésor Public du Niger, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 10 juin 2021

Le Directeur

Adrien DIOUF

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT
ET DE LA MECANISATION AGRICOLE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

TRAVAUX DE CASIERAGE ET DE CONSTRUCTION DES PISTES DE FACILITATION DE CIRCULATION

AOO N° 398 /2021/MAEDR/Cab/SG/PRMP/DAEMA
(Financement : BIE)

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, à travers la Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et de la Mécanisation Agricole a obtenu des fonds sur le BIE, afin d'exécuter les travaux de casierage et de construction des pistes de facilitation de circulation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché à conclure dans le cadre du présent appel d'offres.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants : travaux de casierage et de construction des pistes de facilitation de circulation. Les travaux seront effectués en un lot unique. Les quantités sont indiquées dans le cadre de devis quantitatif et estimatif figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Les variantes ne sont pas permises.

Le délai d'exécution ne pourra pas excéder la durée de **trois (03) mois**.

La passation du Marché sera conduite par **Appel d'Offres International** tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables. : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), GTA derrière l'immeuble TOGOCOM B.P. : 341, Lomé-Togo, Tél. : (+228) 22 50 23 67, E-mail : prmpmaep@yahoo.fr de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 17 h (Heures GMT).**

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

✓ Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre des pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;

✓ avoir réalisé les travaux au cours des trois (3) dernières

années (2017, 2018 et 2019) avec une moyenne annuelle de chiffres d'affaires égale ou supérieure à **quatre-vingt pour cent (80 %) du montant de son offre financière ;**

✓ Disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou avoir à sa disposition, des facilités de crédit au moins égale à **0,5 fois le montant de l'offre financière ;**

✓ avoir réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant, **au moins un (01) projet de nature, de complexité similaire et de taille équivalant au moins à 0,5 fois le montant de l'offre financière ;**

✓ Justifier de la disponibilité du matériel minimum nécessaire pour l'exécution des travaux ;

✓ Proposer un personnel clé ayant de l'expérience dans la réalisation des travaux de nature et de complexité similaire au présent projet.

Ces observations sont valables pour le point 2.1, 2.2 et 2.3 des critères de qualification.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

NB : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % et qui sont en retard par rapport au planning ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière ».

Cette observation est valable pour le point 2.1 des critères de qualification relatif à la soumission des états financiers.

N.B. : « Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire

des prix de référence (mercuriale des prix). Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées ».

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer moyennant paiement en espèces contre reçu, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le Dossier d'Appel d'Offres international sera remis main à main. Les dépôts électroniques ne seront pas autorisés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), GTA derrière l'immeuble TOGOCOM B.P. : 341 Lomé-Togo, Tél. : (+228) 22 50 23 67, E-mail : prmpmaep@yahoo.fr** au plus tard le **13 juillet 2021 à 10 h 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire, d'un montant de **sept millions (7 000 000) Francs CFA**.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13 juillet 2021 à 10 h 30 min** à l'adresse suivante ci-dessus. **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), GTA derrière l'immeuble TOGOCOM B.P. : 341 Lomé-Togo, Tél. : (228) 22 50 23 67, E-mail : prmpmaep@yahoo.fr.**

Fait à Lomé, le 28 avril 2021

LE MINISTRE
Antoine Lekpa GBEBENI

PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION A UN CONTRAT D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU CERViDA-DOUNEDON

DC N° 001/2021/UL/PRMP/CERViDA du 28 avril 2021

\$\$\$\$\$

Pays : TOGO

Nom du projet : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

Financement : Crédit IDA N° 6512-TG

Description du marché : souscription à un contrat d'assurance maladie pour le personnel du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS			
Soumissionnaires	Motifs de rejet		
Néant			
SOUSSIONNAIRES RETENUS			
Soumissionnaires	Montants lu à l'ouverture des offres (en F CFA TTC)	Montants après correction et ajustement (en F CFA TTC)	Observations
FIDELIA ASSURANCES S.A	9 203 678	9 203 678	Aucune erreur de calcul
NSIA ASSURANCES SA	3 216 140	3 092 140	La sous-commission d'évaluation n'a pas considéré les montants des primes individuels accidents des conjoints et des enfants proposés par le soumissionnaire NSIA ASSURANCES SA. Le montant corrigé du soumissionnaire NSIA ASSURANCES SA est de 3 092 140 F CFA TTC au lieu de 3 216 140 F CFA TTC.
GTA- ASSURANCES	5 117 594	5 052 594	Offre conforme GTA ASSURANCES a proposé un montant de 65 000 F CFA pour des accessoires qui ne sont pas prévus dans le bordereau des primes. La sous-commission d'évaluation n'a pas considéré ce montant. Montant corrigé de ce soumissionnaire est de 5 052 594 F CFA au lieu de 5 117 594 F CFA.

Attributaire provisoire : le marché est attribué provisoirement à la société NSIA ASSURANCES SA, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins - disante. **Le montant d'attribution du marché est de trois millions quatre-vingt-douze mille cent quarante (3 092 140) Francs CFA toutes taxes comprises.**

**PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION
DES CONSOMMABLES DE BUREAUX ET INFORMATIQUES POUR CERVIDA-DOUNEDON**

DC N° 006/2021/UL/PRMP/CERVIDA du 11 mai 2021

\$\$\$\$\$

Pays : TOGO

Nom du projet : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

Financement : Crédit IDA N°6512-TG

Description du marché : Acquisition des consommables de bureaux et informatiques pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS			
Soumissionnaires	Motifs de rejet		
La société MULTI BUSINESS GROUP	La société MULTI BUSINESS GROUP n'a pas signé le formulaire d'engagement et sa lettre de soumission ne comporte pas le nom du signataire		
La société HIKARI CONCEPT SARLU	La société HIKARI CONCEPT SARLU : son formulaire d'engagement ne comporte ni le nom, ni le titre du signataire. De même, la lettre de soumission ne comporte ni le nom, ni le titre du signataire		
SOUSSIONNAIRES RETENUS			
Soumissionnaires	Montants lu à l'ouverture des offres (en F CFA TTC)	Montants après correction et ajustement (en F CFA TTC)	Observations
YSER-AFRICA SARL	1 946 909	1 978 769	Offre conforme : YSER-AFRICA SARL n'a commis aucune erreur de calcul dans le bordereau des prix de son offre. Cependant ce soumissionnaire a mentionné sur sa lettre de soumission des montants hors taxes et toutes taxes comprises différents de ceux du bordereau des prix. Les montants correctes sont 1 676 923 F CFA HT et 1 978 769 F CFA TTC au lieu de 1 649 923 F CFA HT et 1 946 909 F CFA TTC.
ETS AIMER LE BON	1 885 734	1 885 734	Offre conforme : Aucune erreur de calcul
DAMSAL PRINT	2 285 223	2 288 173	Offre conforme : DAMSAL PRINT a commis une erreur de sommation sur le montant global hors taxes de son offre. Le montant corrigé est de 1 936 129 F CFA HT soit 2 288 173 F CFA TTC au lieu de 1 936 063 F CFA HT soit 2 285 223 F CFA TTC comme mentionné dans la lettre de soumission de son offre.

Attributaire provisoire : le marché est attribué provisoirement aux ETS AIMER LE BON, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins - disante. **Le montant d'attribution du marché est d'un million huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent trente-quatre (1 885 734) francs CFA toutes taxes comprises.**

**PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION
DE MATERIELS DE BUREAUX ET INFORMATIQUES POUR LE CERVIDA-DOUNEDON**

DC N° 007/2021/UL/PRMP/CERVIDA du 11 mai 2021

\$\$\$\$\$

Pays : TOGO

Nom du projet : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

Financement : Crédit IDA N°6512-TG

Description du marché : Acquisition de matériels de bureaux pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS			
Soumissionnaires	Motifs de rejet		
Néant			
SOUSSIONNAIRES RETENUS			
Soumissionnaires	Montants lu à l'ouverture des offres (en FCFA TTC)	Montants après correction et ajustement (en FCFA TTC)	Observations
FOURNITEC	3 822 590	3 822 604	FOURNITEC a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 9, 10 et 11. Il a mentionné 66 173 F CFA au lieu de 66 176 F CFA pour l'article 9, 23 151 F CFA au lieu de 23 152 F CFA pour l'article 10 et 8 296 F CFA au lieu de 8 304 F CFA pour l'article 11. Il a également commis une erreur de sommation sur le montant global des articles. Le montant corrigé de son offre est de 3 822 604 F FA TTC au lieu de 3 822 590 F CFA TTC, soit un écart de +14 F CFA.
B-BAC SARLU	3 671 924	3 671 924	Aucune erreur de calcul
SEA GROUPE SARL	2 834 360	2 914 364	SEA GROUP SARL a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 2 et 9. Il a mentionné 65 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA pour l'article 2, et 60 000 F CFA au lieu de 52 800 F CFA pour l'article 9. Le montant corrigé de son offre est de 2 914 364 F FA TTC au lieu de 2 834 360 F CFA TTC, soit un écart de +80 004 F CFA.
GORBI GROUP	6 240 759	6 240 759	Aucune erreur de calcul

Attributaire provisoire : le marché est attribué provisoirement à la société SEA GROUPE SARL, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins - disante. **Le montant d'attribution du marché est de deux millions neuf cent quatorze mille trois cent soixante-quatre (2 914 364) Francs CFA toutes taxes comprises.**

ANNONCE LEGALE**CFAO MOTORS TOGO**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 1 061 455 000 F CFA
Sise Boulevard Général Eyadéma
Immatriculée au RCCM de Lomé
Sous le numéro TG-LOME 1973 B 443
(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du mardi, 22 juin 2021 à 10 H 00

A HUIS CLOS**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Les actionnaires sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra, à **huis clos**, le **mardi 22 juin 2021 à 10 h 00 au siège social de la Société, sis au Boulevard Général Eyadéma, B.P. 332 – LOME.**

En effet, au regard du contexte sanitaire et réglementaire actuel, marqué par les bouleversements engendrés par la pandémie du coronavirus (COVID-19), qui impose la mise en œuvre de mesures barrières dont celle de la distanciation physique, nous ne sommes pas en mesure de vous réunir physiquement tout en respectant les mesures de prévention. **C'est la raison pour laquelle l'Assemblée Générale Ordinaire, se déroulera à huis clos hors la présence physique des actionnaires.**

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir utiliser (i) le formulaire de vote par correspondance ou (ii) le pouvoir en nous le retournant dûment rempli et revêtu de votre signature.

Le formulaire de vote par correspondance ou le pouvoir seront mis à votre disposition au siège social de la Société à compter de ce jour ou envoyés par courrier électronique à votre demande adressée à **cfaotogo@cfao.com**, ainsi que la justification de votre identité.

Nous vous rappelons que le vote par correspondance est exclusif du vote par procuration et réciproquement.

Le formulaire de vote par correspondance ou le pouvoir devra impérativement parvenir à la Société, au plus tard le **18 juin 2021 à 17 h 00**. A défaut, vos actions ne seront pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les actionnaires ont également la possibilité de poser des questions écrites, en précisant en objet « **question écrite au Président du Conseil d'Administration en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2021** », soit par courrier au siège

social de la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par courrier électronique à l'adresse **cfaotogo@cfao.com**, à compter de la publication de l'avis de convocation, et au plus tard le **18 juin 2021 à 17 h 00**.

Enfin, nous rappelons aux actionnaires qu'il sera procédé au paiement des dividendes par virement bancaire, comme l'année précédente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, présentation et approbation des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et quitus aux administrateurs, au Président et au Commissaire aux comptes ;
- 2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- 3- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- 4- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs ;
- 5- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- 6- Rémunération des administrateurs ;
- 7- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Nous vous informons également qu'en application de l'article 525 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, et à compter de la présente convocation, les documents requis seront mis à votre disposition au siège social de notre Société.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 28/05/2021

Nom du Projet : Projet d'Appuis à la réforme des collèges Phase 2

AAOI N° : N° 001-2021/MEPSTA/SG/UCP/PAREC II

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 15 millions d'euros pour financer la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui à la Réforme des Collèges, Phase II (PAREC II). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des kits pour les professeurs en formation sur les programmes rénovés et allégés.
2. Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de ces kits. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat du PAREC II, sise dans l'enceinte du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat (anciens locaux situés à proximité de l'Institut National d'Hygiène), côté Ministre : 1^{er} étage**. Lomé-TOGO. Email : projetparec@gmail.com ou parec.togo@gmail.com du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heures locales) Cél. : (+228) 90 06 20 81.
3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'une somme de 100 000 F CFA. La méthode de paiement sera par virement sur le compte du client ou par paiement en espèce au secrétariat du PAREC2.
4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.
5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **12 juillet 2021 à 9 h 30 min** :
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MEPSTA, au 2^e étage de l'immeuble du MEPSTA (voie de la présidence, bâtiment des 3 ministères aile droite 300 m après le carrefour GTA), Cellule des Marchés Publics du MEPSTA, cél. : (+ 228) 93 60 08 00. Lomé-TOGO.
Les Offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de l'Offre pour un montant de 2 000 000 F CFA.
6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics du MEPSTA, au 2^e étage de l'immeuble du MEPSTA (voie de la présidence, bâtiment des 3 ministères aile droite 300 m après le carrefour GTA), Cellule des Marchés Publics du MEPSTA, Tél. : (+ 228) 93 60 08 00. Lomé-TOGO.
Date d'ouverture : 12/07/2021 à 10 h 00 min.
7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - ❖ les conditions légales de l'entreprise
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (3) dernières années ;
 - Avoir une existence légale et être en règle avec l'administration fiscale
 - ❖ les conditions financières de l'entreprise
 - Avoir un minimum de chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (3) dernières années au moins égal à 80 000 000 de Francs CFA ;
 - Justifier d'une capacité financière d'un montant de 80 000 000 de Francs CFA Les trois (03) dernières années à considérer pour les états financiers, sont les années, 2018, 2019 et 2020
 - Présenter une caution de soumission d'un montant de 2 000 000 de Francs CFA
 - ❖ la capacité technique et l'expérience de l'entreprise
 - Avoir réalisé à titre de fournisseur principal ou en groupement au moins deux (02) marchés d'une valeur de 85 000 000 de Francs CFA TTC au moins au cours des dix (10) dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante, pour l'essentiel, et qui est similaire aux fournitures, faisant l'objet du présent appel d'offres ;

Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

La Personne Responsable des Marchés du MEPSTA.

Togamba BAYOGDA

UMOA-Titres
Basé sur le Marché Intégré des Titres Publics

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 15/06/2021

ÉMISSION SIMULTANÉE

— UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE —
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations de Reliance du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 65 000 MILLIONS DE FCFA	
DATE DE VALEUR	: 16 juin 2021	
Adjudications	BAT 182 Jours	OAT 3 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	-	Prix Multiples ≥ 9 900 FCFA
Taux d'intérêt	Multiples	5,50%
Échéances	14 décembre 2021	16 juin 2024

— DÉPÔT DES SOUMISSIONS —

Date : mardi 15 juin 2021 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 182 Jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,50% l'an dès la première année.

Dakar, le 04 juin 2021

Le Directeur de UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire
M. Konan Jacques ASSAHORE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:
email : adjudications@umootitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

UMOA-Titres
Basé sur le Marché Intégré des Titres Publics

ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA DU 09 JUIN 2021

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 09 juin 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois cent soixante-quatre (364) jours pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 09 juin 2021, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	90 240 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	32 240 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	31 000 928 834
Taux Marginal	3,9500%
Taux Moyen Pondéré	3,8010%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	3,95%
Nombre de soumissions	61
Nombre de Participants directs	19
Taux de couverture	300,80%
Taux d'absorption	35,73%

UMOA-Titres (UT) remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 09 juin 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 849 28 28 – E-mail : agenceumootitres@umootitres.org www.umootitres.org

Vlisco African Company - Togo

Member of the Vlisco Group

VLISCO
WOODIN
UNIWAX
GTP

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 17 JUIN 2021

Les actionnaires de la société VAC TOGO sont convoqués le **jeudi 17 juin 2021 à 09 heures, au siège de la société à Lomé**, en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et approbation desdits comptes.
2. Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et approbation des conventions qui y sont énoncées.
3. Affectation des résultats.
4. Fixation de l'indemnité de fonction allouée aux administrateurs.
5. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.
6. Renouvellement du mandat des administrateurs.
7. Pouvoirs en vue de formalités.

Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à leur nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, pour respecter les mesures barrières instaurées par les autorités compétentes dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID 19, dont celles de la distanciation et du groupement de nombre très restreint de personnes, les actionnaires sont invités à privilégier leur droit de **vote par correspondance préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale**.

Le formulaire de vote par correspondance dûment renseigné devra parvenir au siège de la VAC Togo par dépôt physique ou par email à l'adresse « vliscotogo@vlisco.com » **au plus tard le 14 juin 2021**, soit 72 heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire qui souhaite prendre part à la séance en ligne devra fournir une adresse email valide, **au plus tard le 14 juin 2021** (à transmettre par email à l'adresse « vliscotogo@vlisco.com »).

Les documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale ainsi que le formulaire de vote par correspondance seront envoyés aux actionnaires par voie postale ou par email sur demande. Ils sont aussi tenus à la disposition des actionnaires au Siège de la VAC TOGO.

Nous restons disponibles pour les éventuelles questions et toute demande de communication à propos des documents légaux.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président

MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DE LA REFORME FONCIERE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS

PROJET D'INFRASTRUCTURES ET DE
DEVELOPPEMENT URBAIN (PIDU)

N° _____/2021/MUHRF/CAB/PRMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AVIS D'ANNULATION - AMI N° 12/2021/MUHRF/DGIEU/PIDU

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° REF.STEP : 107 approuvée dans le STEP
(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION DE CABINET/FIRME)

**Intitulé du Marché : RECRUTEMENT DE FIRMES OU CABINETS POUR
L'ELABORATION DES SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT ET
D'URBANISME DES COMMUNES TONE 1, KOZAH 1, TCHAOUJJO 1,
OGOU 1, KLOTO 1 ET ZIO 1**

Il est porté à la connaissance des candidats intéressés que l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 12/2021/MUHRF/DGIEU/PIDU publié dans le quotidien national Togo-Presse n° 11036 du 11 mai 2021 et Jeune Afrique N° 3101 de juin 2021 est annulé par la présente.

L'avis fera l'objet sous peu de nouvelles publications en deux (02) avis séparés pour l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de deux (02) groupes de trois villes chacun : d'une part les communes OGOU 1, KLOTO 1 et ZIO 1 et d'autre part les communes TONE 1, KOZAH 1, et TCHAOUJJO 1.

**Personne Responsable des Marchés Publics/Point focal du Ministère
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière
Rue Nicolas Grunitzky, 3^e étage Immeuble de la Direction Générale de
la société des postes du Togo à Nyékonakpoè
Tél. : (+228) 22 22 57 78 / 90 30 69 37
e-mail : sp.pidu1823@gmail.com / marchepublicmuhcv@gmail.com**

Lomé, le 10/06/2021

La Personne Responsable
des Marchés Publics

Viglo K. MENSAH

Programme des Nations Unies pour le développement



**Avis de publication pour le recrutement
au poste de Chauffeur « Programme d'appui à la prévention
des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones
frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo »
Niveau SB1_ Service Contract.**

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo lance un avis de publication pour le recrutement au poste de Chauffeur pour le « *Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo* » Niveau SB1_ Service Contract.

**Veillez trouver ci-dessous le lien pour accéder à la publication de
l'avis de vacance de poste sur le site du PNUD :**

<https://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/jobs.html>

**Toutes les candidatures sont à soumettre en ligne sur eRecruit.
Aucun dossier physique déposé au Bureau du PNUD ou sur le
Registry ne sera considéré.**

La date de clôture du dépôt des candidatures est fixée au **17 juin 2021**.

N.B. : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION,
DE L'INSPECTION ET DU CONTROLE
DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS ET DES BARS
N° 279/MCT/SG/DRICEHB

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 4 juin 2021

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

Le Ministre de la Culture et du Tourisme porte à la connaissance des promoteurs des établissements de tourisme que le délai de trois mois qui leur est accordé pour se conformer à la réglementation en vigueur conformément à son communiqué n° 157/MCTL/SG/CNACET en date du 04 mars 2019, a expiré.

A cet effet, les services techniques compétents de son département procéderont à compter du **15 juin 2021** à une inspection générale de tous les établissements de tourisme pour s'assurer de la régularité de leur installation et exploitation. Il s'agit entre autres **des restaurants, hôtels, auberges, motels, chambres d'hôte, relais de tourisme, résidences touristiques, apparts hôtels, campements, gites ruraux, gites d'étape, pensions, villages de vacances, des agences de voyages et de tourisme, night-clubs, guides de tourisme, maquis, bars, etc.**

Il exhorte une fois encore les promoteurs desdits établissements qui ne se sont pas encore conformés à la réglementation par l'acquisition d'une licence d'exploitation à régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

**Le ministre de la Culture et du Tourisme
Dr Kossi G. LAMADOKOU**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (A.O.O) LOME CONTAINER TERMINAL S.A.

Dans le cadre de consultations ci-dessous, LOME CONTAINER TERMINAL S.A vous demande de bien vouloir lui transmettre vos propositions techniques et financières.

Les appels d'offres sont ouverts à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le dossier d'appel d'offres. Les Dossiers d'appel d'offres complets peuvent être obtenus par les personnes physiques ou morales intéressées sur demande électronique, avec copie de la carte unique de création d'entreprise ou du quitus fiscal en cours de validité en pièce jointe, à l'adresse e-mail suivante : purchase@lct-togo.com **jusqu'au 18 Juin 2021 à 16 H 30 GMT.**

#	Titre Appel d'Offres	N° Appel d'Offre	Date de Clôture des dépôts
01	NETTOYAGE DU YARD DE LOME CONTAINER TERMINAL (LCT) S.A.	014/2021/TECH/LCT	08/07/2021

Les soumissions devront être envoyées **par email au plus tard aux dates indiquées plus haut à 16 H 00 GMT** suivant les conditions de soumission fournies par le cahier des charges.

LOME CONTAINER TERMINAL S.A. se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis d'appel d'offres.

ELIMINATOIRES CAN 2021

FOOTBALL

Le report de Sierra Leone-Bénin au 14 juin confirmé par le TAS

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a confirmé le report du match Sierra Leone-Bénin, initialement prévu le 30 mars 2021 en qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations, au 14 juin. La partie devrait être délocalisée à Conakry. Les Béninois avaient refusé de disputer cette rencontre suite aux résultats positifs douteux à la COVID de cinq de leurs joueurs.

Il devrait bien y avoir un ultime match de qualifications pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations « CAN 2021 ». Il aura lieu le 14 juin 2021 entre la Sierra Leone et le Bénin, n'en déplaise aux deux fédérations.

Jeudi, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a en tout cas confirmé la décision de la Confédération Africaine de Football (CAF) de faire jouer cette ultime rencontre du groupe L, initialement prévue le 30 mars 2021 à Freetown. Rencontre que les Béninois avaient refusé de jouer suite aux contrôles positifs douteux à la COVID de cinq de leurs meilleurs joueurs : le gardien de but Saturnin Allagbé, les défenseurs Cédric Hountondji et Khaled Adénon, l'attaquant Steve Mounié et le milieu de terrain Jodel Dossou.

Un choix par la suite

dénoncé par la fédération sierra-léonaise (SLFA). De leur côté, les Ecuireils réclamaient que la SLFA soit déclarée forfait pour ce match et exclue de la CAN 2021.

L'instance basée à Lausanne a pourtant reconnu que les autorités sierra-léonaises n'avaient pas respecté le protocole sanitaire de la CAF. « A leur départ du Bénin, les joueurs béninois ont subi des tests COVID-19, qui se sont révélés tous négatifs, rappelle le TAS. En arrivant à l'aéroport de Freetown/Sierra Leone, aucun test COVID-19 n'a été organisé, contrairement à ce qui était prévu par le protocole sanitaire de la CAF. Ce n'est qu'une fois arrivés à leur hôtel que les joueurs béninois se sont faits tester. Cinq joueurs ont été déclarés positifs et ont appris les

résultats en arrivant au stade, soit moins de 2h avant le début du match ». A noter qu'à leur retour en clubs, en Europe, les joueurs béninois avaient tous été testés négatifs.

Le match retour délocalisé à Conakry

Le Tribunal Arbitral du Sport a par ailleurs renvoyé d'éventuelles sanctions contre la Sierra Leone à la responsabilité de la CAF. Dans la soirée, les deux parties ont annoncé que ce choc, qui désignera la 24^e et dernière équipe participante à la CAN 2021, aura lieu au Stade de Nongo, à Conakry.

(Source: cafonline)

L'Algérie surpasse la série d'invincibilité de la Côte d'Ivoire de Drogba

Vainqueur en Tunisie 2-0 vendredi, l'équipe d'Algérie a signé son 27^e match sans défaite de suite. Les Algériens ont ainsi fait mieux que la Côte d'Ivoire de Didier Drogba, invaincue durant 26 matches entre 2010 et 2013.



Les Fennecs d'Algérie.

L'Algérie est sans doute entrée dans l'histoire du football africain, vendredi à Radès. Pas parce que les Algériens ont impressionné lors d'un match de préparation en Tunisie gagné 2-0 grâce à une demi-volée de Baghdad Bounedjah (1-0, 19^e) et à un coup franc de Riyad Mahrez (2-0, 28^e). Mais parce que les champions d'Afrique en titre ont signé leur 27^e match de suite sans défaite.

Dans l'ère moderne du foot continental, la Côte

d'Ivoire de Didier Drogba était la référence en la matière, avec 26 rencontres de suite sans perdre entre 2010 et 2013. Certes, il y avait le sacre de la Zambie face aux Eléphants en finale de la CAN 2012 au milieu. Mais aucune équipe nationale africaine ne semblait avoir fait mieux, au cours des dernières décennies jusqu'à la folle série des Fennecs.

Des Algériens désormais à la chasse au record absolu d'invincibilité : 35

sorties consécutives sans défaite. Record co-détenu par le Brésil et l'Espagne. La sélection dirigée par Djamel Belmadi tentera de s'en rapprocher en septembre prochain, à l'occasion des qualifications pour la Coupe du monde 2022. La formation algérienne affrontera Djibouti avant d'aller au Burkina Faso, pour le compte du groupe A.

(AFP)

REPUBLIQUE TOGOLAISE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENERGIE ET DES MINES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE

CREDIT IDA N° : 5735-TG

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRME DE CONSULTANT)

SELECTION FONDEE SUR LA QUALIFICATION DES CONSULTANTS

FORMATION EN GESTION DES PROGRAMMES ET PROJETS AXEE SUR LES RESULTATS : INDICATEURS DE PERFORMANCE, SUIVI ET SYSTEME D'EVALUATION.

AMI N° 04/PR/MDEM/CAB/PRMP/PDGM/2021

1. Le Gouvernement de la République togolaise a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat pour la formation en Gestion des Programmes et Projets axée sur les résultats : Indicateurs de performance, suivi et système d'évaluation.

2. Les services attendus de la firme de consultant consistent à :

- concevoir un contenu de formation adapté et familiariser les participants aux thématiques ci-après :
 - planification, suivi et évaluation axés sur les résultats ;
 - planification des résultats : applications pratiques ;
 - planification, suivi et évaluation ;
 - suivi axé sur les résultats ;
 - évaluation axée sur les résultats ;

- planifier le déroulement de la formation et élaborer un calendrier conséquent ;

- élaborer des supports de formation et les mettre à disposition des participants à la formation en version électronique sur clé USB par participant ;

- former les membres de la cellule en atelier pendant la période prévue ;

- faire une évaluation en fin de formation ;

- délivrer les attestations de fin de formation aux participants

- élaborer et soumettre un rapport de fin de formation à l'UEP avec copie au ministère délégué auprès du Président de la République chargé de l'Energie et des Mines.

3. L'UEP du PDGM/Ministère délégué chargé de l'Energie et des Mines invite à présent les consultants admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations et documents démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de sélection sont :

- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en tant que cabinet et avoir une expérience avérée dans le renforcement de capacités ; (10 points)

- disposer de deux (2) consultants chargés d'assurer la formation avec les profils suivants :

- un expert spécialisé en gestion de projets avec diplôme de niveau BAC + 5 minimum en gestion, économie, statistiques ou tout autre diplôme pertinent avec une expérience de 10 ans en gestion de projets et ayant réalisé des missions similaires au cours des cinq (05) dernières années (40 points) ;

- un expert spécialisé en suivi-évaluation de projets avec diplôme de BAC + 5 minimum en gestion, économie, statistiques ou tout autre diplôme pertinent avec une expérience de 5 ans en suivi-évaluation de projets et ayant réalisé des missions similaires au cours des cinq (05) dernières années (40 points) ;

- justifier d'une expérience similaire en Afrique francophone au cours des dix (10) dernières années (10 points).

Les attestations de service fait/de bonne exécution sont exigées pour les missions similaires des cabinets et les copies des diplômes et attestation de service fait pour les experts.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de Janvier 2011(révisé en juillet 2014) (Directives de Consultants) relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement conjoint et solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous (point 8) et aux heures suivantes : **du lundi à vendredi de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h (heure locale).**

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **lundi 28 juin 2021 à 10 heures précises, heure locale/T.U.** à l'adresse suivante :

Secrétariat du PDGM, 6 avenue Sarakawa, Direction générale des mines et de la géologie, Numéro de téléphone : (00228) 70 44 48 16 Email : pdgm.mme@gmail.com

La Personne Responsable des Marchés Publics

Yaovi Pitakiani YOKINDJA

CYCLISME/ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ELECTIVE

Kpodo Koffi, nouveau président de la FTC

Réunis en assemblée générale extraordinaire samedi, les délégués des clubs affiliés à la Fédération Togolaise de Cyclisme ont porté leur choix sur Kpodo Koffi pour présider aux destinées de l'association. Il succède ainsi à Dieudonné Gagou pour les quatre prochaines années, avec pour ambition d'insuffler une nouvelle dynamique au cyclisme togolais.

Après quatre années passées à la tête de la Fédération Togolaise de Cyclisme (FTC), le président sortant, M. Dieudonné Gagou n'a pas réussi à convaincre la majorité des membres de la FTC à lui accorder à nouveau leur voix. Lors de l'assemblée générale extraordinaire et élective qui s'est tenue samedi à Lomé, six électeurs sur dix ont préféré le changement en accordant leur voix à M. Kpodo Koffi de l'Etoile Filante. Il coiffe un exécutif composé de huit membres.

C'est une nouvelle page qui se tourne pour tous les amateurs du cyclisme

au Togo. Car la nouvelle équipe dirigeante, selon son président, veut faire les choses autrement afin de faire briller le cyclisme togolais dans la sous-région, en Afrique et partout dans le monde. Pour y parvenir, le président élu, Kpodo Koffi veut compter sur la disponibilité de tout son staff en acceptant aussi de travailler de concert avec leurs prédécesseurs.

Satisfait du déroulement des travaux ayant conduit à son élection, le nouveau venu aux affaires du cyclisme togolais tient à la relance de la discipline. « C'est l'occasion pour moi et



Les membres du nouvel exécutif de la FTC.

pour toute mon équipe de donner une satisfaction à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Si dans le passé il y a eu des

faiblesses, nous devons tout faire pour redresser la pente et prouver à tous que nous ne sommes pas là par hasard ». L'argent

étant le nerf de la guerre, le nouvel exécutif veut user de tous les moyens légaux pour mettre en confiance les mécènes,

afin qu'ils ne puissent plus hésiter à soutenir leurs actions en faveur du développement de la petite reine des pistes au Togo.

Même s'il n'est plus le président de la FTC, M. Dieudonné Gagou est disposé à apporter son soutien à la nouvelle équipe dirigeante à chaque fois que cette dernière lui fera appel.

Au cours des travaux, les délégués ont eu à prendre connaissance et à adopter les rapports moral, d'activités et financier.

Folly KOUTOUKLOUI

FOOTBALL / EURO-2021

Premier match réussi pour l'Angleterre face à la Croatie (1-0)

L'Angleterre a pris le meilleur sur la Croatie (1-0), hier, à Wembley, pour son entrée dans la compétition européenne. Les Three Lions ont assuré l'essentiel et auraient même pu l'emporter plus largement avec plus de réalisme, face à un adversaire croate qui a eu du mal à créer du danger.

L'Angleterre a très bien négocié hier son entrée en lice dans l'Euro à Wembley face à une équipe de Croatie trop limitée pour gêner l'armada de Gareth Southgate. Une prestation encourageante, ponctuée d'un but de Raheem Sterling, lance parfaitement les Three Lions dans cette compétition continentale.

Dès les premières minutes, les Whites se montrent particulièrement dangereux, à l'image d'un Phil Foden

très remuant et qui trouve le poteau de l'intérieur du gauche depuis l'entrée de la surface (6^e).

Il a fallu attendre la seconde période pour voir les choses s'accélérer. Et alors que l'on pensait les Croates en train de monter en puissance, Calvin Phillips perçait tout en puissance plein axe avant de servir Sterling sur un plateau pour l'ouverture du score à la 57^e. Explosion de joie de Wembley et grand

soulagement sur le banc. Paradoxalement, les coéquipiers de Harry Kane sont alors de plus en plus dangereux. Peu en vue jusqu'alors, le stricker de Tottenham est tout proche de doubler la mise dans la foulée, mais sa reprise au deuxième poteau s'envole (61^e). Même problème à la finition pour un Sterling pourtant tout seul à dix mètres du but sur une bonne remise de la tête de Rashford, mais sa frappe en

force s'envole dans le ciel de Londres (74^e). En face, Perisic et les siens n'y arrivent pas et ne lèvent clairement pas les doutes apparus au fil d'une préparation pas forcément convaincante. Il faudra montrer beaucoup plus lors des deux prochains matchs face à la République Tchèque puis l'Ecosse pour s'assurer une place en huitièmes de finale et s'éviter une déception. Côté anglais en revanche, de nom-

breux voyants sont au vert pour l'un des favoris du tournoi, en quête

d'un premier sacre dans l'Euro.

(AFP)

LES AUTRES RESULTATS

- Italie - Turquie 3-0
- Pays de Galles - Suisse 1 - 1
- Danemark - Finlande 0 - 1
- Belgique - Russie 3 - 0

PROGRAMME DU JOUR

- 13 h : Ecosse - République Tchèque
- 16 h : Pologne - Slovaquie
- 19h : Espagne - Suède

Tirage N°651 de LOTO KADOO

Le tirage N° 651 de LOTO KADOO a été effectué vendredi dernier. Conformément aux règles du LOTO KADOO, le tirage du jour a été fait directement sans bonus, car les deux derniers tirages ont été faits avec bonus.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, de nombreux gros lots ont été enregistrés de Lomé à Dapaong.

Ainsi, dans la capitale, cinq lots de 1.000.000 FCFA, deux lots de 1.250.000 FCFA, quatre lots de 1.500.000 FC FA,

un lot de 1.750.000 F CFA, deux gros lots de 2.000.000 F CFA, sept gros lots de 2.500.000 F CFA et un gros lot de 3.000.000 F CFA, ont été recensés sur les points de vente 60330, 60625, 60732, 70140, 70342, 70023, 90122, 70121, 70129, 70334, 30242, 50032, 70837, 70231, 6028, 50252 et 70825.

A Tabligbo, des gros lots d'une valeur respective de 1.000.000 F CFA, 1.500.000 F CFA et 3.000.000 F CFA, ont fait le bonheur de parieurs qui ont

tenté leur chance auprès des opérateurs 80034, 80021 et 80030.

La ville de Kpalimé, s'est démarquée par un lot de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.250.000 F CFA et un gros lot de 2.000.000 F CFA, gagnés sur les points de vente 40043 et 40041.

A Kara, c'est un lot de 1.030.000 F CFA et un lot

de 1.500.000 F CFA, qui ont été enregistrés auprès des opérateurs 10032 et 10029.

La ville de Dapaong n'est pas en reste avec un lot de 1.250.000 F CFA, remporté sur le point de vente 10131.

RESULTAT

59 07 47 84 44

N° de base : 59

TIRAGE N°207 DE LOTO SAM

Samedi dernier, le tirage N° 207 de Loto SAM a été effectué.

Lors du précédent tirage de Loto Sam, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à Lomé, Tabligbo et Sokodé.

A Lomé, la LONATO a dénombré deux lots de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.250.000 F CFA et un

gros lot de 2.000.000 FCFA auprès des opérateurs 90147, 70325 et 70332.

A Tabligbo et Sokodé, ce sont des lots de 1.500.000 F CFA, qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement sur les points de vente 80026 et 10233.

RESULTAT

20 84 75 67 70

N° de base : 20

Togo Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Essosinam BASSADOU

Actualités nationales et Reportages

Komlan Ayodou DENGUEWA

Etranger
Sport

Messan GOLI
Siméon EGBADE

Directeur de la Production et de la Qualité

Komla Mawuena AHONSU

Directeur Commercial

Dimilina KAMAGA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg